

Diffusion de la réponse de l'épreuve des sciences islamiques du BAC  
**18 mois de prison à l'encontre d'une accusée  
à Oum El Bouaghi**

P05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen* 23ème année **D'ALGERIE**

N°6906 - JEUDI 13 JUIN 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Electricité**

**Les projets réalisés  
permettront d'assurer un bon  
approvisionnement en été**

P04

**Le Président de la République  
s'exprime sur les souffrances  
des ghazaouis**

**«Une tache  
dans l'histoire  
de l'humanité»**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que la situation tragique que vit la population de la bande de Ghaza demeurera une tache dans l'histoire de l'humanité face à l'incapacité de la communauté internationale à faire montre d'impartialité à l'égard de la cause palestinienne. Dans une allocution lue en son nom par le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, lors de la conférence de haut niveau sur "la réponse humanitaire d'urgence à Ghaza", tenue à Amman (Jordanie), le président de la République a souhaité voir "les conclusions de cet événement important déboucher sur des solutions pratiques à même d'atténuer les souffrances de nos frères palestiniens à Ghaza et de remédier à leur situation humanitaire préoccupante".



Lire en page 03

P07

**ORAN**

Communauté nationale à l'étranger  
**Une délégation de personnes âgées en visite à Oran**

Cela dure depuis longtemps à Akid Lotfi

**Une dégradation des chaussées jamais égalée !!!**

En l'absence de contrôle et de l'application de la loi

**Des cités neuves défigurées  
par des transformations anarchiques**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

En sa qualité d'Envoyé spécial

## Attaf remet un message écrit du président de la République à son homologue turc



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et en qualité d'Envoyé spécial, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a effectué, mardi, une visite de travail en Turquie, lors de laquelle il a remis un message écrit du Président de la République à son homologue turc, a indiqué un communiqué du ministère. "Chargé par le président de la République et en qualité d'Envoyé spécial, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a effectué, mardi, une visite de travail en République de Turquie", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, M. Attaf a été reçu en audience par le président de la

République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, à qui il a remis un message écrit de son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", précise le communiqué. "Un message qui s'inscrit dans le cadre des contacts et de la coordination entre les dirigeants des deux pays à même de hisser les relations algéro-turques à de hauts niveaux", a ajouté la même source. Lors de cette rencontre, les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays ont été évoquées, ainsi que la dynamique positive qu'elles connaissent, outre les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés et dans la région Sahélo-saharienne, selon le communiqué.

Pour l'inclusion des enfants autistes à travers le football

## Ooredoo et Football Challenge Academy lancent le projet «Tawahood Foot»



Ooredoo accompagne l'académie "Football Challenge Academy" et lance le programme "TAWAHOD-FOOT" en faveur des enfants autistes. Lancé ce mardi 11 juin 2024 à Staoueli (Alger), ce programme vise à promouvoir l'inclusion des enfants autistes en favorisant leur développement de compétences sociales à travers le sport collectif, notamment le football, et de sensibiliser le grand public aux besoins et aux défis auxquels sont confrontés les enfants autistes. En

effet, avec des méthodes d'entraînement et d'initiation au football adaptées aux différentes formes d'autisme de chaque enfant, des coaches spécialisés ainsi que des pédopsychiatres travaillent en étroite collaboration avec les enfants autistes et neurotypiques, pour garantir leur participation et leur progression dans le programme. Assurant ainsi une meilleure inclusion des enfants autistes et la participation active à leur épanouissement grâce au sport.

Budget de l'Autorité palestinienne

## Versement anticipé de la contribution financière de l'Algérie



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, mardi, le versement anticipé par l'Algérie de la deuxième tranche de sa contribution financière au budget de l'Autorité palestinienne au titre de l'année en cours, formant le vœu de voir cette mesure contribuer à "atténuer les souffrances de nos frères à Ghaza". Dans une allocution lue en son nom par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, lors d'une conférence de haut niveau sur la situation humanitaire à Ghaza, qui se tient à Amman (Jordanie), le président de la République a dit: "par responsabilité et solidarité envers nos frères palestiniens,

et conformément à l'approche régulière de l'Algérie consistant à verser ses contributions au budget de l'Autorité palestinienne dans les délais fixés, je saisis cette occasion pour annoncer notre décision d'avancer le versement de la deuxième tranche de la contribution financière de l'Algérie au titre de l'année en cours". Le président de la République a formé le vœu de voir cette mesure "contribuer à atténuer les souffrances de nos frères à Ghaza et inspirer les bailleurs de fonds à accroître leur soutien et concourir activement et de manière constructive à mettre fin à la tragédie des Palestiniens".

Concours du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique

## Prorogation au 20 juin du délai de participation



Le jury du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique a annoncé la prorogation, au 20 juin, du délai de participation à ce concours, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Communication. Ce Prix comprend les catégories suivantes: Meilleur article touristique, meilleur reportage télévisé, meilleur reportage radiophonique, meilleur site web pour la promotion du tourisme algérien et meilleure application numérique. Cette initiative vise, ajoute le communiqué, "la promotion de la destination touristique Algérie à l'intérieur et à l'extérieur

et à mettre en avant les efforts des hautes autorités du pays visant à consolider le tourisme en interne et à démontrer ses atouts et ses potentialités", sachant que les lauréats seront remis aux gagnants le 25 juin à l'occasion de la journée nationale du tourisme. Dans ce cadre, la commission invite les personnes désirant participer à ce concours à télécharger le formulaire de candidature via le lien suivant: <http://www.ministerecommunication.gov.dz/ar/file/7693> et à envoyer le dossier de participation complet.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Président Directeur Général  
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)

ANEP ORAN

[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## Le Président de la République s'exprime sur les souffrances des ghazaouis «Une tache dans l'histoire de l'humanité»

Par B.Habib

Des bombardements et des morts de trop dans la bande de Ghaza sous le silence complice de la communauté internationale. Un vrai génocide perpétré par Israël dans cette partie sacrée de la Palestine et contre lequel l'Algérie a décidé de ne pas rester indifférente. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a appelé la communauté internationale à faire preuve d'impartialité dans le traitement du dossier de la Palestine. Le président algérien a réagi avec des mots hauts et forts pour dénoncer la poursuite des bombardements et des violations israéliennes dans la bande meurtrière de Ghaza malgré toutes les condamnations des instances onusiennes et des décisions prises par la Cour internationale de justice. L'Algérie qui assure son mandat comme membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU est en train d'effectuer un travail remarquable dans le cadre de ses efforts diplomatiques et politiques soutenus en vue d'aboutir à un cessez-le-feu, au retrait inconditionnel des troupes de l'armée sioniste de territoires palestiniens occupés et de Ghaza dans le respect des résolutions onusiennes. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ne s'est pas empêché de relater l'atroce réalité humanitaire qui sévit dans la bande de Ghaza depuis le début des hostilités terrestres de l'armée sioniste. Une vraie tragédie humanitaire jamais connue dans l'histoire de l'humanité, a réagi ainsi Tebboune qui est l'un des rares présidents arabes et musulmans à avoir haussé le ton en attirant l'attention du monde entier et des instances internationales devant la gravité du dan-

ger humanitaire régnant dans la bande de Ghaza et les violations en tous genre qui ciblent la population de cette partie de la Palestine depuis le 7 octobre dernier. Tout compte fait, le président algérien a affirmé, mardi, que la situation tragique que vit la population de la bande de Ghaza demeurera une tache dans l'histoire de l'humanité face à l'incapacité de la communauté internationale à faire montre d'impartialité à l'égard de la cause palestinienne. Une situation que ne peut donc supporter l'Algérie qui œuvre à se déployer intensément par les moyens diplomatiques appropriés pour débloquent ce statut quo onusien à l'égard de la cause palestinienne.

Dans une allocution lue en son nom par le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, lors de la conférence de haut niveau sur "la réponse humanitaire d'urgence à Ghaza", tenue à Amman (Jordanie), le président de la République a souhaité voir "les conclusions de cet événement important déboucher sur des solutions pratiques à même d'atténuer les souffrances de nos frères palestiniens à Ghaza et de remédier à leur situation humanitaire préoccupante". "Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, des milliers d'enfants, de femmes et de personnes âgées sans défense sont en proie à une machine à détruire et à tuer. Cela demeurera une tache dans l'histoire de l'humanité face à l'incapacité de la communauté internationale à faire montre d'impartialité à l'égard de la cause palestinienne", a-t-il affirmé. L'Algérie a œuvré, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité et de membre du Conseil des droits de l'Homme, à "présenter des résolutions appelant à imposer un cessez-le-feu,

à faciliter l'acheminement des aides et à faire respecter les décisions internationales", a soutenu le président de la République. L'Algérie a également envoyé des aides humanitaires, en coordination avec l'Égypte, pays frère, et apporté une aide à l'UNRWA, dans une démarche visant à atténuer les souffrances de nos frères dans l'État de Palestine, a-t-il ajouté. "Conformément aux principes de sa politique étrangère, l'Algérie vise, à travers sa participation à cet événement, trois objectifs, dont le premier a trait à l'activation des résolutions onusiennes appelant à un cessez-le-feu et à l'adoption de mécanismes pour un cessez-le-feu immédiat", a poursuivi le président de la République, se félicitant de la résolution 2735 qui doit, a-t-il dit, "être appliquée séance tenante pour mettre fin aux souffrances du peuple palestinien sans défense". Le deuxième objectif de l'Algérie est de "garantir l'acheminement des aides humanitaires aux populations affectées, avec mise en œuvre de la résolution 2728 du Conseil de sécurité", tandis que le troisième et dernier objectif concerne "la nécessaire activation du processus en faveur d'une solution juste et pérenne à la question palestinienne", a détaillé le président de la République. "En attendant la concrétisation de ces objectifs et par responsabilité, je saisis cette occasion pour annoncer notre décision d'avancer le versement de la deuxième tranche de la contribution financière de l'Algérie au budget de l'Autorité palestinienne au titre de l'année en cours, en formant le vœu de voir cette mesure contribuer à atténuer les souffrances de nos frères palestiniens dans cette conjoncture difficile qui restera une tache dans l'histoire de l'humanité", a dit le président de la République.

Avec engagement et dévouement

## L'ANP continue d'accomplir ses missions constitutionnelles

L'Armée nationale populaire ANP continue d'accomplir "sans relâche", avec "compétence, engagement et dévouement", ses missions constitutionnelles, indique la revue El Djeïch dans son dernier numéro, soulignant que la préoccupation première de son Haut commandement est de renforcer sa disponibilité opérationnelle et ses capacités de combat pour faire face à toutes les menaces. "L'ANP, digne héritière de l'ALN et dépositaire de son message sacré, continue d'accomplir sans relâche, avec compétence, engagement et dévouement, ses missions constitutionnelles", précise El Djeïch dans son éditorial intitulé: "Algérie nouvelle: avenir, perspectives prometteuses". L'Édito relève que la "préoccupation première" du Haut commandement de l'ANP est de "renforcer la disponibilité opérationnelle de l'Armée et ses capacités de combat, de veiller à l'amélioration de ses performances pour assurer une totale et permanente aptitude à relever les différents défis et à faire face à toutes les menaces, après avoir franchi des pas significatifs sur cette voie, grâce à l'adoption d'une approche globale, soigneu-

sement étudiée, basée sur la dotation des forces en équipements les plus modernes ainsi que sur la formation et la préparation permanentes et continues au combat". La même source rappelle, à ce titre, "la rénovation et la modernisation des infrastructures (de l'ANP) en s'appuyant essentiellement sur une ressource humaine compétente maîtrisant les sciences et les technologies modernes, de pointe et complexes, une ressource capable de relever les différents défis et enjeux et prévoir les événements et développements pouvant survenir à l'avenir".

Dans cette optique, la revue a mis en avant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui avait affirmé, lors de sa dernière visite au siège du ministère de la Défense nationale MDN, que "la préservation de la souveraineté nationale repose sur une Armée forte et crainte et une économie développée", des affirmations qu'il avait réitérées lors de sa visite, le 30 mai dernier, dans la wilaya de Khenchela en soulignant que "les pays puissants sont ceux qui possèdent une Armée et une

économie fortes". Dans le même cadre, El Djeïch a fait savoir que "les résultats qualitatifs obtenus, que ce soit sur le plan opérationnel ou en termes de préparation au combat, reflètent le développement atteint par notre ANP, en particulier ces dernières années", citant à cet égard les manœuvres et exercices démonstratifs "exécutés avec succès et un haut niveau de professionnalisme par les différentes composantes de nos forces armées".

"Grâce à cela, le prestige du pays n'en sera que grandi, son drapeau flottera fièrement et au firmament dans le concert des nations. Nous devons œuvrer avec diligence et détermination, chacun dans sa position, au parachèvement du processus d'édification d'un État fort sur le plan interne afin qu'il soit en mesure de s'imposer à l'extérieur pour que l'Algérie reste toujours forte et prospère de par son économie et ses capacités, solide et unie par son peuple et ses institutions, sûre par son ANP, bastion imprenable de l'Algérie, garante de sa souveraineté et de son unité et dépositaire du serment prêté à nos glorieux Chouhada", conclut l'éditorial d'El Djeïch.

Décolonisation

## Bendjama recadre la délégation marocaine à propos du Sahara occidental



Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, Amar Bendjama, a recadré, par deux fois, l'ambassadeur du Maroc à l'ONU, Omar Hilal, à propos du processus de décolonisation du Sahara occidental en rappelant les vérités historiques et les fondamentaux du conflit sahraoui. Réagissant au narratif fallacieux et éculé de la délégation marocaine, Amar Bendjama a exercé deux droits de réponses consécutifs lors des travaux de la session du Comité de décolonisation de l'ONU (C-24), tenus mardi à New York, et consacrés à la question du Sahara occidental. L'ambassadeur marocain a été visiblement déstabilisé par l'intervention de la délégation algérienne et les autres délégations, mais aussi et surtout par la participation active de plusieurs pétitionnaires militants pour la cause sahraouie, dont des ressortissants marocains. Dans ses réponses, adressées aussi à certains pays épousant les thèses marocaines, l'ambassadeur Bendjama a tenu à préciser qu'il tenait à faire part de sa réaction à "ceux qui ont cité mon pays dans leurs interventions/citations, qui me semble-t-il dérivent d'un même talking points". Sur la question des tables rondes, il a affirmé que "c'est moins la table que le menu qui pose problème". "Le Maroc ne veut en effet y discuter que de sa soi-disant proposition d'autonomie. Demandez-lui, s'il veut comme le souhaitent les représentants légitimes du peuple sahraoui discuter de l'autodétermination, du referendum, des droits de l'Homme, de l'exploitation illégale des ressources", s'est-il interrogé. Concernant les droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, l'ambassadeur Bendjama a rappelé qu'"il y a plusieurs organisations internationales qui se trouvent actuellement à Tindouf et qui témoignent régulièrement sur la situation dans les camps de réfugiés". "Aucune de ces organisations n'a relevé une quelconque anomalie ou violation", a-t-il tenu à préciser. En revanche, poursuit-il, "le Maroc refuse l'accès aux territoires occupés aux détenteurs de mandats onusiens en charge des droits humains depuis plus de 8 ans. Mon pays a demandé à plusieurs reprises et le réitère aujourd'hui l'élargissement du mandat de la MINURSO (Mission des Nations Unies pour le Referendum au Sahara occidental) au monitoring de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. Jusqu'ici la réponse du Maroc a toujours été négative. Nous réitérons aujourd'hui notre appel à cet égard", a-t-il insisté. Pour conclure, il a réitéré que l'"Algérie n'est pas partie au conflit, et elle n'y a aucune ambition territoriale". Et d'ajouter que "notre seule motivation, notre seule ambition, elle est noble et nous en sommes fiers et comme nous l'avons fait dans de nombreuses régions du monde, pour la libération des peuples opprimés, nous allons continuer à être au côté des peuples occupés". "Notre politique étrangère est basée sur des principes cardinaux dont le droit à l'autodétermination que nous revendiquons au profit des peuples colonisés sur cette terre et nous ne changerons pas", a-t-il fait savoir.



Sonatrach

## Protocole d'entente avec Huawei Télécommunication Algérie

Sonatrach a signé mardi avec Huawei Télécommunication Algérie, un protocole d'entente visant à explorer les opportunités de coopération dans les domaines de la digitalisation et des technologies de l'information, a indiqué le groupe public dans un communiqué. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la société mère Huawei, à Shenzhen (Chine) en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi et de son homologue de Huawei, Hua Liang, selon la même source. Ce protocole permettra à Sonatrach et à Huawei Télécommunication Algérie "d'établir un cadre propice pour engager des discussions qui porteront sur les opportunités de coopération dans les domaines de la digitalisation et des technologies de l'information, englobant un large éventail de domaines, notamment le cloud computing, les datacenters, les réseaux informatiques, les télécommunications et la cybersécurité". La signature de ce protocole d'entente "témoigne des ambitions affirmées de Sonatrach de développer la coopération dans le domaine de la transformation numérique, la considérant comme un levier essentiel qui lui permettra d'optimiser ses processus, d'exploiter pleinement son potentiel et de s'adapter aux défis actuels", est-il souligné dans le communiqué. Cette cérémonie de signature a été précédée par des visites de terrain les 10 et 11 juin 2024. Dans ce cadre, M. Hachichi et la délégation qui l'accompagne se sont rendus au "Cloud Data Center" de Huawei, situé dans la province de Dongguan, ainsi qu'au "Centre de Cyber Sécurité" de cette entreprise "leader dans le domaine des technologies digitales". Le PDG a également visité "Huawei Ox Horn Campus", qui est un centre de référence pour la recherche et le développement technologique dans le secteur de l'informatique et de la télécommunication, avant d'effectuer une visite au "Hall d'Exposition Digital Huawei Power" à Shenzhen, suivie d'une visite au siège de Huawei où la délégation a fait une halte au niveau du "Centre de Transformation Digitale". A cette occasion, la délégation a reçu un exposé technique portant sur les activités de ce centre technologique de pointe, en plus des dernières solutions technologiques développées par Huawei dans le domaine des énergies renouvelables, notamment celles inhérentes au stockage de l'électricité via les batteries. Par la suite, une rencontre de haut niveau a réuni M. Hachichi avec M. Liang. Cette rencontre a été couronnée par la signature du protocole d'accord pour un partenariat stratégique entre Sonatrach et Huawei. Cette coopération "renforcera davantage les activités R&D et l'expérimentation de solutions digitales dans des domaines clés afin de faire face aux défis du secteur Oil & Gas.

Electricité

## Les projets réalisés permettront d'assurer un bon approvisionnement en été

Le Président Directeur Général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé, mardi à Alger, que les projets d'énergie électrique réalisés permettront d'assurer un bon approvisionnement en électricité au profit des citoyens en été. Lors d'une conférence de presse en marge de la cérémonie de signature d'un contrat d'appui et de partenariat entre la société sportive Black Eagles-ESS, propriété de Sonelgaz, et la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), M. Adjal a indiqué que "l'Etat algérien a mis en service un nombre considérable de projets au niveau national, ayant été réalisés entre 2023 et 2024, en vue d'améliorer le service public". Après avoir relevé quelques lacunes au niveau du réseau électrique à la fin de l'été 2023, le groupe a mis en place un plan d'urgence, pour lequel "des fonds considérables ont été mobilisés", a révélé le PDG, soutenant que ce plan avait permis de réaliser des travaux de maintenance, et de renouveler les câbles électriques, outre la mise en place de transformateurs, et la réalisation de nouvelles centrales électriques. "L'été 2024 sera beaucoup mieux que celui de 2023", a affirmé M. Adjal, rappelant les températures caniculaires enregistrées, il y a quelques jours dans certaines wilayas, sans qu'il y ait des coupures d'électricité. "Les sociétés du groupe ne ménageront aucun effort en vue de garantir le bien-être du citoyen en termes d'approvisionnement en électricité", a-t-il rassuré, mettant en avant l'importance de l'utilisation rationnelle de cette énergie. Soulignant que les équipes d'intervention du groupe assureront un service continu 24h/24, le PDG de Sonelgaz a noté que "les coupures seront minimes".

Salon international Bâti-Est-Expo

## Protocole d'entente avec Huawei Télécommunication Algérie

Sonatrach a signé mardi avec Huawei Télécommunication Algérie, un protocole d'entente visant à explorer les opportunités de coopération dans les domaines de la digitalisation et des technologies de l'information, a indiqué le groupe public dans un communiqué. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la société mère Huawei, à Shenzhen (Chine) en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi et de son homologue de Huawei, Hua Liang, selon la même source. Ce protocole permettra à Sonatrach et à Huawei Télécommunication Algérie "d'établir un cadre propice pour engager des discussions qui porteront sur les opportunités de coopération dans les domaines de la digitalisation et des technologies de l'information, englobant un large éventail de domaines, notamment le cloud computing, les datacenters, les réseaux informatiques, les télécommunications et la cybersécurité". La signature de ce protocole d'entente "témoigne des

ambitions affirmées de Sonatrach de développer la coopération dans le domaine de la transformation numérique, la considérant comme un levier essentiel qui lui permettra d'optimiser ses processus, d'exploiter pleinement son potentiel et de s'adapter aux défis actuels", est-il souligné dans le communiqué. Cette cérémonie de signature a été précédée par des visites de terrain les 10 et 11 juin 2024.

Dans ce cadre, M. Hachichi et la délégation qui l'accompagne se sont rendus au "Cloud Data Center" de Huawei, situé dans la province de Dongguan, ainsi qu'au "Centre de Cyber Sécurité" de cette entreprise "leader dans le domaine des technologies digitales". Le PDG a également visité "Huawei Ox Horn Campus", qui est un centre de référence pour la recherche et le développement technologique dans le secteur de l'informatique et de la télécommunication, avant d'effectuer une visite au "Hall d'Exposition Digital Huawei Power" à Shenzhen, suivie d'une vi-

site au siège de Huawei où la délégation a fait une halte au niveau du "Centre de Transformation Digitale". A cette occasion, la délégation a reçu un exposé technique portant sur les activités de ce centre technologique de pointe, en plus des dernières solutions technologiques développées par Huawei dans le domaine des énergies renouvelables, notamment celles inhérentes au stockage de l'électricité via les batteries. Par la suite, une rencontre de haut niveau a réuni M. Hachichi avec M. Liang. Cette rencontre a été couronnée par la signature du protocole d'accord pour un partenariat stratégique entre Sonatrach et Huawei. Cette coopération "renforcera davantage les activités R&D et l'expérimentation de solutions digitales dans des domaines clés afin de faire face aux défis du secteur Oil & Gas. Elle favorisera également la création d'un écosystème propice à l'innovation et à l'amélioration continue grâce à des programmes de formation spécialisés", selon le communiqué de Sonatrach.

Finances publiques

## La transformation numérique en cours est d'une importance «cruciale»

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'importance "cruciale" que revêt la transformation numérique, actuellement en cours dans le secteur des finances, affirmant que les réformes engagées en ce sens permettront, notamment, de mettre en place un système intégré de gestion budgétaire (SIGB). "Je reconnais pleinement l'impératif crucial de l'intégration des technologies innovantes, notamment de l'intelligence artificielle et de la numérisation dans la gestion efficiente des finances publiques et dans le maintien d'une économie moderne et compétitive", a-t-il indiqué, lors d'une rencontre sur le programme algéro-européen d'appui à la gestion des finances publiques et à la mobilisation des ressources domestiques en Algérie (PAGFAL) entre l'Algérie et

l'Union européenne (UE). C'est pour cela, a-t-il précisé, "que la mise en œuvre de cette réforme des finances publiques, encadrée notamment par la loi organique N°18-15 relative aux lois de finances a été accompagnée et appuyée d'une transformation numérique à travers la mise en place d'un système d'information adéquat qui soit fort, performant et conforme". Mettant en avant la volonté des pouvoirs publics de concrétiser la transformation numérique du secteur, M. Faid a noté à ce propos que le SIGB a été défini, soulignant qu'il s'agit d'un outil "central dans l'écosystème du système d'information de gestion des finances publiques, car il couvre une grande partie de la dorsale budget-comptabilité". Il a, dans ce sens, rappelé les réformes profondes engagées et qui portent sur le système de gestion des finances publiques en vue de "renforcer la discipline budgétaire, d'optimiser l'allocation des ressources publiques et d'améliorer l'efficacité des services fournis par l'Etat". Visant aussi à améliorer le climat des affaires et à stimuler l'entrepreneuriat et élargir l'assiette fiscale, ces réformes sont sous-tendues par la promulgation en 2018 de la loi organique relative aux lois de finances, ayant donné lieu à un arsenal législatif important touchant l'investissement, la comptabilité des marchés publics et le secteur bancaire, a soutenu le ministre.

Evoquant, le programme PAGFAL, lancé en 2023 avec un financement de l'ordre de 12 millions d'euros assurés par l'UE, M. Faid a précisé qu'il tend essentiellement à améliorer les capacités du ministère dans la conduite des réformes, améliorer la qualité de la dépense publique en ren-

forçant la planification et l'évaluation des dépenses et à renforcer la mobilisation des ressources intérieures en élargissant l'assiette fiscale et en luttant contre la fraude fiscale. Parmi les objectifs visés, le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures à travers l'élargissement de l'assiette fiscale en luttant contre la fraude fiscale et en améliorant la collecte des recettes fiscales, a-t-il ajouté. Cette rencontre consacrée à faire un point d'étape sur le programme mis en œuvre par l'agence Expertise France, s'est déroulée en présence du Chef de la délégation de l'UE en Algérie, Thomas Eckert. Pour sa part, la directrice nationale du programme, Samia Alloun, a insisté sur la place centrale qu'occupe l'accompagnement de la partie algérienne en matière de numérisation dans le cadre du PAGFAL. Elle a fait savoir que le déploiement progressif du SIGB, qui permet l'exécution d'un budget ainsi que la tenue de la comptabilité budgétaire et générale en droits et obligations constatés, "débutera en 2024, avec pour objectif à terme, un déploiement généralisé à toute l'administration".

Dans un premier temps, ce système sera opérationnel au niveau du ministère des Finances, avant d'être déployé à ceux de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'Agriculture, et des Travaux publics, a-t-elle expliqué. Outre l'amélioration de la rapidité et la précision des transactions financières, ce système permettra, souligne Mme Alloun, "d'augmenter la sécurité des données financières garantissant une protection maximale contre les menaces de plus en plus sophistiquées".

Encadrement des opérations de vente et d'abattage

## Mobilisation de 2.500 vétérinaires

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a mobilisé environ 2.500 vétérinaires pour l'encadrement des opérations de vente et d'abattage, en prévision de Aïd El Adha, ce qui a permis la circulation du cheptel entre les wilayas dans de "bonnes" conditions, a affirmé mardi une responsable du ministère. La sous-directrice chargée du renforcement et de la valorisation des potentialités vétérinaires auprès du ministère, Leila Ramdani, a indiqué dans une rencontre avec la chaîne 1 de la Radio algérienne, que quelque 2.500 vétérinaires des deux secteurs public et privé "activent selon un calendrier qui assure une présence permanente sur les marchés, les points de vente et auprès des éleveurs, sur la base des instructions données par le ministre du secteur concernant l'intensification du contrôle vétérinaire". Ainsi, la circulation du cheptel entre wilayas, conditionné par une bonne santé, se fait dans de "bonnes" conditions, selon la responsable qui a assuré qu'"il n'y a pas

possibilité de transmission des maladies entre animaux à travers les wilayas". Mme Ramdani a, en outre, rassuré que le cheptel disponible dans les points de vente agréés est sain, du fait qu'il remplit les conditions requises, en termes de vaccination et de contrôle vétérinaire, soit au niveau des éleveurs ou dans les points de vente, ajoutant que le cheptel a reçu plus de 80% des vaccins programmés.

Durant les jours de l'Aïd, "des équipes de vétérinaires sillonneront les quartiers pour veiller à la salubrité des bêtes sacrifiées et donner les conseils nécessaires aux citoyens", a relevé l'intervenante, ajoutant que, comme chaque année, "un service de permanence vétérinaire sera assuré au niveau des abattoirs, des bureaux d'hygiène et des subdivisions. Le ministère de l'Agriculture ayant demandé aux autorités de fournir tous les moyens pour mener le rituel d'abattage dans les meilleures conditions". Mme Ramadani a appelé les citoyens à opter pour les abat-

toirs agréés afin de préserver la propreté de l'environnement, notant qu'il existe plus de 360 établissements d'abattage agréés, ce qui est "suffisant" pour répondre à la demande, notamment pour les bovins dont l'abattage nécessite de grands moyens pour garantir la salubrité des sacrifices et la qualité des viandes. Concernant les actions de sensibilisation menées par les services vétérinaires en prévision de Aïd El-Adha, le responsable a révélé qu'elles "ont débuté directement après Aïd El-Fitr, et ont pour objectif d'aider les communes à identifier les points de vente adéquats pour les bêtes, ainsi que les éleveurs à préserver la santé de leur cheptel, tant en termes d'aliments que de transport". Dans ce contexte, les actions de sensibilisation, qui sont menées avec la participation d'associations et d'imams, en plus des services vétérinaires, mettent l'accent sur la nécessité d'éviter l'abattage des femelles reproductrices pour préserver le cheptel national, a précisé le responsable.

Lutte contre le travail des enfants

## Importantes mesures prises par l'Algérie

L'Algérie a pris d'importantes mesures pour lutter contre le travail des enfants, à travers, notamment, la mise en place d'un arsenal juridique solide, et ce dans le cadre des programmes de protection et de promotion de l'enfance, a affirmé le sous-directeur de contrôle et des conditions de travail à l'Inspection générale du travail, Lyes Rahmani. Dans une déclaration à l'APS à la veille de la Journée mondiale contre le travail des enfants, coïncidant avec le 12 juin de chaque année, M. Rahmani a rappelé "la mise en place par l'Algérie de textes juridiques et de plusieurs mesures et procédures institutionnelles en matière de prévention et de lutte contre le travail des enfants, et ce, dans le cadre des programmes nationaux de protection et de promotion de l'enfance". Mettant en avant le rôle de la Commission nationale sectorielle de prévention et de lutte contre le travail des enfants auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, dans le cadre de la coordination des efforts entre les différents acteurs, M. Rahmani a souligné que "cette commission, composée de représentants de ministères et d'instances nationales, est chargée d'élaborer une stratégie de prévention et de lutte contre le travail des enfants et de proposer des mesures via un plan annuel applicable au niveau national". M. Rahmani a également rappelé le rôle du comité de coordination permanent au sein de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), qui "regroupe des représentants de différents secteurs et de la société civile et contribue à renforcer la coordination entre les parties prenantes pour concrétiser les mesures et les procédures ayant trait aux domaines d'accompagnement et de protection des droits de l'enfance". Dans le même sillage, le responsable a sou-

ligné "l'attention que l'Algérie accorde à l'enfance et les efforts déployés dans le domaine de la protection, du renforcement et de la promotion des droits de l'enfant", indiquant que l'Algérie est "l'un des pays leaders" dans ce domaine, ayant "ratifié les conventions internationales relatives à l'enfance, notamment la Convention internationale sur l'âge minimum d'admission au travail, la Convention internationale sur les droits de l'enfant et la Charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant". Le même responsable a également rappelé l'arsenal juridique national qui "consacre les droits de l'enfant et prévoit sa protection, sa promotion et son bien-être", soulignant "certaines mesures prises pour renforcer les mécanismes de mise en œuvre de ces textes juridiques". Il a également évoqué les activités des services de l'ins-

pection du travail qui veillent, a-t-il dit, "au respect des lois du travail, notamment celles relatives à la lutte contre le travail des enfants", ayant effectué au cours des cinq premiers mois (janvier-mai) de l'année en cours des visites de terrain dans environ 28.900 établissements. M. Rahmani a affirmé que les résultats de ces visites ont montré que "le travail des enfants de moins de 16 ans est quasi inexistant", témoignant, ainsi, de l'engagement continu de notre pays en matière de protection et de promotion de l'enfance". Par ailleurs, M. Rahmani a affirmé que l'inspection du travail "supervise également plusieurs campagnes de sensibilisation à l'importance de la prévention du travail des enfants, à travers l'organisation de journées d'études, de rencontres médiatiques et de portes ouvertes".

Impliquées dans la fuite des réponses du Bac

## Deux ans de prison ferme à l'encontre de deux femmes à Tizi Ouzou

Le tribunal de Tizi Ouzou a prononcé, mardi, une peine de deux ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA à l'encontre de deux femmes impliquées dans une affaire de fuite de réponses de l'examen du baccalauréat, a indiqué un communiqué du paquet de la République près ce tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale et dans le cadre de la sécurisation du déroulement des épreuves du BAC de l'année scolaire 2023/2024, un cas de fraude commis par une candidate, en utilisant un moyen de communication à distance, a été enregistré lors du 1er jour de l'examen du BAC dimanche, au centre d'examen du CEM Mokhbi Mohand dans la nouvelle ville de Tizi-Ouzou", lit-on dans le communiqué. Ce cas de fraude a eu lieu "au moyen

d'un appareil de type VIP SMART de petite taille, doté d'une puce SIM et fonctionnant à distance par Bluetooth, pour communiquer avec une personne de sexe féminin qui se trouvait en dehors du centre d'examen", a-t-on précisé. Après finalisation des investigations, les deux accusées ont été présentées, le 11 juin 2024, devant le procureur de la République, et ont été poursuivies, suivant la procédure de comparution immédiate, pour "fuite de réponses des examens finaux de l'enseignement secondaire, à travers l'utilisation de moyens de communication à distance, conformément à l'article 253 bis 07 du Code pénal. Un jugement a été rendu des deux 2 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA, avec confiscation des objets saisis", selon la même source.

## Accidents de la circulation 50 morts et 2.066 blessés en une semaine

Cinquante 50 personnes ont trouvé la mort et 2066 autres ont été blessées dans 1729 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 2 au 8 juin à travers le pays, a indiqué, mardi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec 8 morts et 86 blessés suite à 57 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1858 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger 225 incendies, Blida 134 et Chlef 95, ajoute le communiqué. D'autre part, la Protection civile a effectué durant la même période, 9574 interventions pour le sauvetage de 475 personnes en situation de danger et 8305 opérations diverses d'assistance.

Diffusion de la réponse de l'épreuve des sciences islamiques du BAC

## 18 mois de prison à l'encontre d'une accusée à Oum El Bouaghi

Le tribunal d'Ain Fakroun a condamné à 18 mois de prison ferme et une amende de 100.000 DA, une accusée poursuivie pour diffusion de la réponse de l'épreuve de la matière des sciences islamiques du baccalauréat, session 2024, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué du parquet de la République près ce tribunal. Le communiqué a ajouté qu' "en vertu de l'article 11 alinéa 3 du code de procédures pénales, le procureur de la République près le tribunal d'Ain Fakroun informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes d'atteinte à l'intégrité des examens et concours, la nommée S. R. a été poursuivie en date du 10 juin 2024, en vertu des procédures de comparution immédiate, pour délit de diffusion et fuite des réponses des examens de fin de l'enseignement secondaire par recours aux moyens de communication à distance qui sont des actes punis par les articles 253 bis 6 et 253 bis 7 du code pénal à la suite de sa diffusion de la réponse de l'épreuve de la matière des sciences islamiques du baccalauréat, session 2024". Le communiqué ajoute que "la loi 20-06 du 28 avril 2020 modifiant et complétant le code pénal, prévoit des sanctions fermes contre les impliqués dans les crimes d'atteinte à l'intégrité des examens et concours".

Algérienne des autoroutes (ADA)

## Mobilisation des équipes durant l'Aïd

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a affirmé, mardi dans un communiqué, que tous ses services seraient mobilisés durant les jours de Aïd el Adha 24h/24h afin d'assurer la permanence au profit des usagers des autoroutes. "Dans le but de garantir la sécurité routière et d'accompagner les usagers des autoroutes lors de leurs déplacements, l'ADA a mobilisé l'ensemble de ses unités, à savoir les patrouilles et les équipes de maintenance ainsi que les agents d'intervention au niveau des tunnels, et ce durant les jours de l'Aïd 24/24h à travers le système de permanence", a précisé le communiqué. L'ADA a rassuré, dans ce contexte, les usagers des autoroutes quant à la disponibilité de tous les services nécessaires, dans les stations-services de Naftal situés au niveau des autoroutes, ajoutant que les espaces de détente exploitées actuellement dans les autoroutes seront ouverts afin de permettre aux conducteurs de prendre une pause, ajoute la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DAIRA D'OULED BEN ABDELKADER  
COMMUNE D'OULED BEN ABDELKADER  
N° du matricule fiscale de la commune : 085002309066429  
**Avis d'Appel d'Offre nationale Ouvert**  
**Avec exigence de capacités minimales**  
N° : ...05.../2024

Le Président de l'assemblée populaire Communale de la commune d'Ouled Ben Abdelkader, lance, Avis d'Appel d'Offre nationale Ouvert Avec exigence de capacités minimales pour la Réalisation du projet suivant :

**\*-Protection de hay Ziadnia contre les eaux Pluviales.**

1. certificat de qualification et classification domaine hydraulique catégorie quatre et plus.
2. Taux de bilans financiers : les années 2020-2021-2022 plus que 12.000.000.00 DJ.
3. Références professionnelles : Certificats de bonne exécution pour un projet similaire (Une transaction dans le cadre de procédures adaptées ) des cinq dernières années.

Les Entreprises intéressées et titulaire d'un certificat de qualification et classification dans les travaux selon le cahier des charges, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'APC bureau de marche sur présentation du reçu de paiement auprès de trésorier intercommunal a oued sly auprès d'une somme de : 20.000.00 DA.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière ont inséré dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de service contractant, la référence et l'objet d'appel offre ainsi que la mention (Dossier de candidature), (offre financière) ou (offre technique) selon le cas. ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

Monsieur Le Président de l'assemblée populaire Communale  
De la commune d'Ouled ben Abdelkader wilaya de chlef  
**Avis d'Appel d'Offre nationale Ouvert**  
**Avec exigence de capacités minimales**  
N° : 05/2024

**Projet : Protection de hay Ziadnia contre les eaux Pluviales.**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouvertures des plis et d'évaluation des offres ».

Dépôt des offres se fera auprès du bureau secrétariat général au niveau de siège de la commune de ouled ben Abdelkader ci-joint les copies demandées et valides conformément à l'article 17et 47 de la loi n°15-23 du 05 acut 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

Dossier de Candidature	L'Offre technique	L'Offre financière
1.La Déclaration de candidature signée et cachetée comme il est donné dans le cahier des charges 2.la déclaration de probité signée et cachetée comme il est donné dans le cahier des charges 3. Copie de certificat de qualification et classification domaine travaux hydraulique catégorie 5 et plus. 4.statuts pour la société. 5. Taux de bilans financiers : les année 2020-2021-2022 plus que 12.000.000.00 DA. 6.Liste de matériel avec pièces justificatives (carte grise + assurance)+ les factures PV expert agréé actualise 7.Liste du personnel vise par la CNAS actualise. 8. Certificats de bonne exécution pour un projet similaire (marche ou consultation) des trois dernières années. 9.Planning de réalisation. 10.Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise . 11. Droit de soumission. 12- Copie des attestations (CNAS – CASNOS – CACOBATH) actualise. 13- Un copie de registre de commerce portant le code d'activité 14-Attestation de déclaration fiscal ( C n°20 ) actualise. 15-compte bancaire (RIB). 16-carte du matricule ( fiscale, NIS) . 17- Extrait de rôles de l'entreprise de moins de 03 mois 18- Copie Casier judiciaire n°03 du soumissionnaire durant les trois derniers 19- Attestation de visite de chantier .	1.La déclaration à souscrire signée et cachetée comme il est donné dans le cahier des charges. 2.Cahier de charge dument signé et cacheté portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».. 3.Un mémoire technique justificatif	1.La lettre de soumission signée et cachée 2. Bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre signé et caché. 3. Devis quantitatif et estimatif en lettre et en chiffre signé et caché

- Tout document du dossier de candidature, de l'offre technique et de l'offre financière qui ne porte pas le cachet de la commission des marchés communal est exclu du dossier et l'offre est directement annulée les contractants peuvent présenter des documents ou informations complémentaires à l'appui de leurs offres signés tamponnés et datés.
- La date limitée de retirer les cahiers des charges est fixée à 12 jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).  
Si ce jour coïncide un jour de repos ou un jour férié. Le dépôt des offres se prolonge au jour de travail qui suit.
- L'ouverture des plis aura lieu au siège de l'APC d'Ouled Ben Abdelkader wilaya de Chlef En séance publique le dernier jour correspondant à la limite de dépôt des offres à (14 :00h).
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix(90 jours)augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture de plis.

**Le Président de l'APC**

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431008071 13.06.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME  
ET DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE RELIZANE  
NIF : 0994 4801 9000 131

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ**  
(02<sup>ème</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES  
N° 12/2024)

**Operation:** Amelioration Urbaine De L'ancien Tissu Urbain -2023

**LOT :** Aménagement extérieur+Éclairage Public

**Site :** Double Voie Vers L'universite Cite Bormadia Commune De Relizane

Conformément à l'article 65 décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Relizane, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à 02eme Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° 12/2024 par le 11/05/2024 relatif au projet cité en dessus, Que le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

PROJET	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC (DA)	DELAI	CRITERES DE CHOIX
<b>LOT : Aménagement extérieur+Éclairage Public</b> <b>Site : Double Voie Vers L'universite Cite Bormadia Commune De Relizane</b> <b>NIF : 192482200309185</b>	<b>BENSTAALI YASSINE</b>	<b>18 807 677,50</b>	<b>100 JOURS</b>	<b>Moins disant</b>

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Relizane commission compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les Quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invité de se rapprocher de nos services, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431008037 13.06.2024

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BECHAR

DAIRA D'ABADLA

COMMUNE DE MACHRAA HOUARI BOUMEDIENE

CODE FISCALE : 09840809039706

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ** Numéro : 01/2024

Conformément aux disposition de l'article 65 alinéa 02 et l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale De MACHRAA HOUARI BOUMEDIENE annonce les participants aux d'appel d'offres national ouvert exigence de capacités minimales n° 01/2024 publié par les journaux nationaux : الإخبارية du 18/05/2024 et LE CARREFOUR D'ALGÉRIE du 21/05/2024, que le processus d'évaluation des soumissions du 05/06/2024, le marchés est attribué provisoirement a

PROJET	Entreprise	N.I.F	Montant en TTC DA	Montant après l'évaluation en TTC DA	Délai	Note technique /60	Note financière /40	Obs
AQUISITION D'UN RETRO CHARGEUR	EUROL TOUAT MOTORS	000601088253229	17 792 880.00	17 792 880.00	Deux (02) moins	60	40	mieux disant

Les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire d'un marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de MACHRAA HOUARI BOUMEDIENE dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de la direction d'affaires financières et économiques, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication à cette annonce

**Le Président de l'APC**

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431008000 13.06.2024



Communauté nationale à l'étranger

## Une délégation de personnes âgées en visite à Oran

Une délégation de personnes âgées, issues de la communauté nationale établie à l'étranger, a entamé, mardi à Oran, une visite touristique et de loisirs pour découvrir différents sites et destinations de la capitale de l'Ouest du pays. Cette délégation de 87 personnes résidant en France, a été chaleureusement accueillie au complexe touristique Les Andalouses, en présence des autorités locales, des cadres des secteurs du tourisme et de l'artisanat et de la culture et des arts. Les membres de la délégation ont salué cette initiative, la considérant comme une opportunité pour mieux connaître les atouts touristiques dont l'Algérie recèle et admirer sa nature pittoresque, faisant d'elle un pôle touristique par excellence et souligné que "l'Algérie connaît un immense essor d'année en année, à la faveur des réalisations concrétisées dans divers domaines". La délégation bénéficiera également de prestations thérapeutiques au niveau du centre de traitement de thalassothérapie aux Andalouses et visitera plusieurs sites archéologiques, historiques, culturels et religieux, dont les musées, le théâtre régional Abdelkader-Alloula, la mosquée pôle Ibn-Badis et le fort Santa Cruz, au mont Murdjadjou.

Au hall du complexe Les Andalouses, deux expositions sont également organisées sur l'histoire de la wilaya V historique, durant la Glorieuse guer-



re de libération, et l'autre sur les produits de l'artisanat. Pour rappel, cette délégation a effectué une visite similaire à la station thermale de Hammam Bouhrara de Tlemcen. Cette visite, organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en coordination avec le ministère des Transports avec le concours de la mosquée de Paris (France), intervient en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la valorisation de la relation entre la communauté algérienne établie à l'étranger

et la mère patrie. Le Directeur central au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Karim Chikhi, a souligné que cette tournée, s'étalant du 8 au 14 juin courant, permet à cette délégation de bénéficier de cure dans les stations thermales et des centres de thalassothérapie. Le même responsable a indiqué qu'un autre groupe composé de 92 personnes s'est rendu, le 7 juin, aux stations thermales de Guelma et Sétif avec la visite des sites archéologiques dans ces deux wilayas, ainsi qu'à Constantine.

En l'absence de contrôle et de l'application de la loi

## Des cités neuves défigurées par des transformations anarchiques

Par YUCEF CHAIBI

La ville d'Oran a vécu une vites se accélérée dans l'expansion urbaine, l'accroissement naturel et l'exode rural ont induit ce développement urbain cité dans le nord comme dans le sud du pays. Malgré ce développement urbain de la tache urbaine de la ville Algérienne, les besoins de ces habitants sans cesse croissant a dépassé ses capacités de réponse plus au moins satisfaisante, c'est pour cela que plusieurs maux et phénomènes urbains sont apparus et qui ont malheureusement défiguré l'apparence et le paysage urbain global de la ville d'Oran et ses communes, la dégradation des ensembles urbains, la qualité des services en milieu urbain. Parmi ces problèmes, nous pouvons citer le problème du logement dont souffre une grande partie de la population soit à cause de la dégradation des anciennes bâtisses et maisons dans les anciens centres, soit par le manque d'espace dans des petits logements ce qui a aggravé d'une façon claire la situation. Il semble que le phénomène des transformations et des appropriations de l'espace urbain ne cesse de s'accroître et même les nouvelles cités comme Belgaid, Gdyl, Tielat... ont subi des transformations et des modes d'appropriations choquants, telles que les modifications des façades

et la privatisation des espaces publics et collectifs. Des façades de nombreux immeubles ont subi des transformations anarchiques au vu et au su de tout le monde. En effet, des centaines de familles procèdent au changement des façades externes en créant des cuisines, pièces ou carrément des fenêtres d'une façon sauvage anarchique sans aucune autorisation des services concernés. Pire encore, certains habitants n'ont rien trouvé que de transformer les appartements du rez-de-chaussée en garage pour exercer le commerce. L'envie de détruire sa terrasse, supprimer son balcon ou tout simplement enlever les poutres des pièces sans plan ni respect

des règles urbanistiques. Le phénomène des transformations est en pleine expansion dans la wilaya d'Oran, une véritable recomposition architecturale et urbaine par des transferts et des rajouts des chambres à la place des balcons, loggia, la suppression des fenêtres et les appropriations des espaces extérieurs par des clôtures. Tout cela a défiguré l'esthétique urbaine, compte tenu de l'absence totale de contrôle de la part des autorités compétentes et des services censés veiller à l'application de la loi qui interdit formellement ce genre de travaux. Ce phénomène de transformation anarchique se fait au su et au vu de tous hélas.

Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed»

## 50 postes de formation dans le cycle doctorat pour 2024-2025

Au total, 50 postes de formation dans le cycle de doctorat pour l'année universitaire 2024-2025 ont été ouverts par l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», répartis sur plusieurs domaines, a-t-on appris auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Ces postes ont été ouverts dans trois domaines de formation, à savoir, les lettres et langues étrangères (LLE), les sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales (SEGC), ainsi que le domaine des sciences et technologie (ST), a-t-on indiqué de même source. Une quarantaine de postes ont été ouverts pour la spécialité de langue anglaise, 5 pour les sciences financières et comptabilité et 5 autres pour le génie industriel, a-t-on ajouté. Pour ce qui est de l'échéancier relatif à la préparation des concours d'accès à la formation de 3ème cycle, le ministère de tutelle a décidé que, du 02 au 15 juin en cours, les projets seront évalués par les experts au niveau des conférences régionales universitaires (CRU).

Mers Al Hadjadj

## Près de 200 embarcations de fortune évacuées mercredi du petit port

Dans le cadre de la lutte contre le fléau de l'immigration clandestine et en application de dispositions réglementaires visant la réhabilitation de l'état des plages et de ports, dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2024 dont l'inauguration officielle est prévue dans quelques jours dans la commune de Mers El Hadjadj à 40 km à l'est Oran, près de 200 embarcations de fortune appartenant soit à des pêcheurs ou à des particuliers ont été évacuées ce mercredi du «Petit port» de cette commune, a-t-on appris de sources concordantes. Afin de redorer le blason terni de la plage du petit port en question, les responsables de l'APC de Mers El Hadjadj ont effectué une descente sur le site du petit port et ont expertisé l'état de la plage avant d'entamer des travaux d'évacuation et de démantèlement de toutes les embarcations existantes qui, faut-il le rappeler, avilissaient depuis longtemps l'environnement de la plage en question. Des mesures draconiennes ont été lancées sur le terrain après l'intransigeance affichée par le maire de cette commune et de ses collaborateurs malgré les tentatives de résistance des propriétaires des embarcations concernées. Ces mesures sont venues en application stricte des instructions du wali d'Oran Sayoud Said qui avait longuement insisté auparavant à travers les directives adressées aux maires des communes côtières et aux responsables du secteur de tourisme, de faire respecter les lois de protection des plages autorisées à la baignade et du littoral oranais à travers l'intensification de mesures coercitives entrant dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de pollution et d'atteintes à l'environnement et à l'écosystème des plages. **B.H.**

Cela dure depuis

longtemps à Akid Lotfi

## Une dégradation des chaussées jamais égalée!!!

Le quartier le plus attractif de la commune d'Oran, connaît une dégradation de ses chaussées, jamais égalée. Le nombre de nids de poules est en nette hausse, sous le regard des habitants et des automobilistes qui ne cessent d'exprimer leur indignation. La situation semble s'éterniser face à un silence incompréhensible des autorités locales. Le quartier Akid Lotfi, bouffée d'oxygène pour certaines familles oranaises et celles venant d'ailleurs, est actuellement loin de ce qu'il était. L'anarchie en matière de respect du code de la route bat son plein vers la fin de la journée, jusqu'à une heure tardive de la nuit. Cette situation est accentuée au niveau de plusieurs endroits par l'existence de ces nids de poules aux profondeurs considérables, obligeant les automobilistes à faire des déviations. Le stationnement en deuxième position a aussi son poids dans cette anarchie, en particulier devant les salons de coiffure femmes et cafétérias. La réputation du quartier Akid Lotfi n'est plus celle qui faisait l'honneur de ses habitants. Le nombre considérable de jeunes dealers des 02 sexes, véhiculés et à pieds ne se compte plus. A l'intérieur de certaines cités, les efforts des habitants sont très visibles en matière de clôtures, de nettoyage et d'organisation des parkings. Ces mêmes citoyens ont tenté, à maintes reprises, de combler les trous des nids de poules avec des déblais mais cela ne tient que 02 à 03 jours sans plus. Face au silence de la commune, la situation se dégrade de plus en plus et devient, le moins que l'on puisse dire honteuse. **A. Kader**

Sidi Bel Abbès

## Saisie de 48,5 kg de kif traité et démantèlement d'un important réseau

Agissant sur information faisant état de la présence d'un dangereux réseau de trafic de drogue, qui opère à l'ouest du pays avec au menu l'acheminement d'une importante quantité de drogue à travers la wilaya de Sidi Bel Abbès, les éléments de brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya (BMPJ), n'ont ménagé aucun effort pour mettre en place, sous l'autorité du procureur de la république, un dispositif d'investigation et de recherche qui a abouti, durant le courant de la semaine, au démantèlement d'un dangereux réseau de trafic de drogue, la saisie de 48,5 kg de kif traité soigneusement dissimulé à l'intérieur d'un véhicule, 25 millions de centimes supposés être la rente de la vente de la marchandise prohibée et l'arrestation de quatre dealers. Les mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent de Sidi Bel Abbès en attendant de comparaître.

Mohamed Nouar

Programme d'électricité agricole à Sidi Bel Abbès

## Raccordement de plus de 200 exploitations

Le programme d'électricité agricole, mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a permis jusqu'à présent, le raccordement de 218 exploitations agricoles dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris hier auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. La chargée de l'information et de la communication, Fouzia Saboundji, a indiqué qu'il a été procédé, depuis le début de l'année en cours, au raccordement de 30 exploitations agricoles au réseau d'électricité, tandis que le nombre d'exploitations programmées pour l'année en cours est estimé à 110 exploitations, à savoir le quota additionnel en cours de raccordement en énergie électrique, sachant que le taux de réalisation a atteint 30%. La même source a indiqué que le raccordement des exploitations agricoles est réparti sur trois programmes importants, lesquels ont été achevés: le premier, celui de l'appui agricole ayant ainsi permis le raccordement de 97 exploitations agricoles, le deuxième inscrit au titre du programme du Fonds commun des collectivités locales et concerne 242 exploitations agricoles, alors que le troisième qui concerne l'électricité agricole, a permis le raccordement de 218 exploitations agricoles. A signaler que ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par la direction de distribution de Sidi Bel Abbès pour accompagner le programme de développement économique, selon le plan de Sonelgaz et en application des orientations des autorités supérieures du pays.

Saïda

## Deux nouvelles structures de santé bientôt réceptionnées

Deux nouvelles structures de santé et des projets de réhabilitation de trois autres au niveau de la ville de Saïda devraient être réceptionnés, au cours du second semestre 2024, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Ces projets comprennent la réalisation de deux nouvelles polycliniques à haï «Salem 2» et «1.200 logements», ainsi que la réhabilitation de deux cliniques au niveau des quartiers «La marine» et «Sidi Cheikh», outre la réhabilitation du service de «Radiologie et d'Imagerie médicale» de l'Hôpital «Ahmed Medeghri». Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de renforcer les chantiers en main d'œuvre, afin de livrer ces structures de santé dans les délais contractuels, a-t-on indiqué de même source. Ces structures de santé, dont les travaux sont supervisés par la Direction des Equipements publics, permettront une fois mises en service, une prise en charge optimale des patients, et allégeront la pression que connaît actuellement l'Hôpital «Ahmed Medeghri» et amélioreront les conditions de travail du personnel médical, a-t-on ajouté de même source. Ces structures de santé seront dotées d'appareils et d'équipements médicaux nouveaux et modernes, et seront aussi appuyées par un personnel médical et paramédical, a-t-on expliqué de même source. A rappeler que le secteur de la Santé dans la wilaya de Saïda s'est renforcé, durant l'année précédente, de deux nouvelles polycliniques dans la ville de Saïda et la commune de Moulay Larbi, en plus de la réhabilitation de neuf polycliniques à travers les différentes zones de la wilaya, qui dispose de 24 polycliniques.

Habitat à Chlef

## Une distribution de 3000 logements prévue pour la fête du 05 juillet

Par A. BOUKHTACHE

Attendues avec impatience par les demandeurs de logements, les fêtes nationales ou religieuses sont pour les citoyens de toutes les communes de la wilaya de Chlef des fêtes apportant la joie pour un bon nombre de citoyens souffrant de la crise de logement et les misères dans des bidonvilles ou logements délabrés. La fête la plus proche est celle de l'indépendance et de la jeunesse à savoir le 05 juillet de cette année 2024 qui, selon le direc-

teur de l'habitat et de l'urbanisme Mr El Habib Arkoub, sera comme toutes les fêtes passées au cours desquelles des logements ont été distribués une grande journée de liesse au cours de laquelle seront distribués 3000 logements tous segments confondus, 3000 logements c'est officiel et sans conteste car des logements sont en cours d'achèvement, il se pourrait qu'aux 3000 logements s'ajoutent des centaines de logements achevés. Selon le wali de Chlef, Brahim Ghemired, qui a présenté à l'APW un bilan global ayant fait ressortir que

2452 logements sont achevés dont parmi eux 760 logements ont été distribués en 2023 et aussi 340 logements déjà achevés dont 300 logements à Kefafsa, 20 logements à Ténès et 20 logements à Aïn Merane, en tout, le wali affirmera dans son exposé que 4158 logements LPL sont achevés au 31-12-2023, il y a aussi un quota de 1094 logements achevés dont parmi ces logements 356 ont été distribués en 2023 ce qui présage qu'il y aura une distribution de plus de 3000 logements au cours de cette prochaine fête du 05 juillet 2024.

Réseau de gaz à Mostaganem

## Près de 5.000 foyers bientôt raccordés

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au titre de l'année en cours, de projets de développement pour le raccordement de près de 5.000 foyers au réseau de gaz, a-t-on appris de la direction de l'énergie et des mines. La même source a indiqué que les 10 projets qui entrent dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour une enveloppe de plus de 270 millions DA, permettent de transporter le gaz naturel à 5.040 foyers dans de nombreuses localités rurales. Dans ce contexte, les travaux de transport de cette énergie au chef-lieu de la commune de Safsaf sur une distance de 14 kilomètres sont dotés d'une enveloppe financière de plus de 66 millions DA, a indiqué la même source, notant qu'il sera procédé, dans trois mois, au raccordement de plus de 500 foyers au réseau de gaz naturel.

Le centre secondaire de la commune de Achaacha (localité de Cheraïfia) bénéficiera d'un projet similaire pour le raccordement de 126 foyers, en plus d'une partie de la localité pilote Sidi Charef relevant de la commune de Sirat (690 logements), ainsi que la partie supérieure de la commune d'Aïn Nouissy (100 foyers).

La direction a projeté, dans le cadre du même programme d'urgence, six (6) autres opérations pour le raccordement de la localité de Ouled Larbi dans la commune de Kheïredine



(1.125 foyers) pour plus de 4 millions DA, a-t-on relevé. La localité de Krarcha qui est rattachée à la commune de Touahria a bénéficié d'un projet similaire pour le raccordement de 37 foyers, nonobstant le projet de raccordement de 4 localités, à savoir Ouled El hadj (1 et 2), El Gour (commune de Benabdelmalek Ramdane), Bouachria (commune de Sidi Lakhdar), soit un total de 1.132

foyers, qui est dans sa phase d'évaluation financière par Sonelgaz-distribution. A ce programme, il faut ajouter des projets mis en service et autres en cours de réalisation, dans le cadre de l'accord signé entre Sonelgaz-distribution et le ministère de l'Energie et des Mines, qui concerne le raccordement des zones enclavées aux réseaux d'électricité et du gaz, selon la même source.

Police de Mostaganem

## 2.632 infractions au code de la route enregistrées au mois de Mai dernier

Par Gorine Miloud

Dans le cadre de la lutte contre les différentes causes conduisant aux accidents de la route résultant de la violation du code de la route et des règles de bonne conduite, le service de wilaya de la sûreté publique de Mostaganem a enregistré 2.632 infractions au code de la route au cours du mois de mai de l'année en cours.

En détail, 329 infractions sont liées à la pose d'un ruban plastique ou d'un matériau opaque sur les vitres des véhicules, la prospection de 121 délits routiers, en plus de 34 infractions à la coordination, avec 210 véhicules placés dans la fourrière. 81 infractions liées aux arrêts et aux infractions au code de la route ont été enregistrées sur le tracé du tramway. Par ailleurs, le service de wilaya de la sûreté publique et ses différentes branches au niveau des sûretés de daïra et urbaine ont contrôlé et noté 107.102 véhi-

cules. Ce résultat s'inscrit dans le cadre de la campagne lancée par les services de la sûreté de la wilaya en matière de sécurité pour mettre fin aux accidents de la circulation et dissuader les contrevenants. Il faut signaler, au cours de la même période, 53 accidents physiques de la circulation ont été enregistrés, faisant 65 blessés dont 18 piétons ainsi que deux (02) adultes morts. Les causes étaient principalement dues au non-respect de la vitesse légale, aux dépassements dangereux, à la conduite en sens inverse, au non-respect de la distance de sécurité, la perte de contrôle du véhicule, le manque d'attention du conducteur à l'intérieur des quartiers, le refus de priorité, le défaut de prudence des piétons lors de la traversée de la route, et la non-utilisation du trottoir. Parmi les véhicules impliqués dans les accidents de la route figurent 25 véhicules légers privés, 19 motos, 02 bus transportant des passagers et deux taxis.



Ecole supérieure des troupes spéciales de Biskra

## Sortie de 13 nouvelles promotions

Le commandant de la 4<sup>ème</sup> région militaire (RM), le général-major Omar Tlemçani, a présidé mardi la cérémonie de sortie de 13 nouvelles promotions à l'Ecole supérieure des troupes spéciales (ESTS) "Chahid Mustapha Khoja dit Si Ali" à Biskra. Le commandant de la 4<sup>ème</sup> RM a passé en revue les promotions sortantes, distingué les majors de promotion, remis les grades et a aussi assisté à la prestation du serment et la remise/réception du drapeau avant de baptiser les promotions du nom du défunt moudjahid Mohamed Rouina dit Guentar (1928-1987) et de s'enquérir à travers des portes ouvertes organisées à l'occasion des activités pédagogiques, culturelles et sportives menées durant l'année de formation 2023-2024. Dans son allocution prononcée, le commandant de l'Ecole le général Kamel Hadji a souligné que "cette occasion vient sanctionner la fin du stage des cadres de l'Armée nationale populaire, notamment ceux de l'ar-

me des troupes spéciales qui n'a point cessé de fournir aux unités de l'Armée nationale populaire des promotions jouissant d'une formation de qualité l'habilitant à assumer leurs missions avec une haute compétence professionnelle de combat". Il a ajouté que "ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt porté par le commandement supérieur de l'Armée pour la formation et l'enseignement", assurant que "les promotions sortantes ont reçu une formation militaire théorique et pratique basée sur une pédagogie moderne et des méthodes scientifiques leur assurant un haut degré de compétence". Il a aussi affirmé que "les efforts déployés durant les sessions de formation restent inachevés sans le succès des diplômés, leur discipline et l'exploitation des connaissances militaires acquises dans leur parcours professionnel de défense du pays". Les éléments des troupes spéciales ont présenté à l'occasion des exhibitions collectives et individuelles avec des armes,

d'autres de combat au corps à corps en plus de démonstrations d'opérations de parachutage et d'intervention avec usage des véhicules spéciaux de cette arme ainsi que des exercices tactiques reflétant le niveau de formation et compétence des éléments de ces troupes. Les promotions sortantes sont celles de "perfectionnement officiers", d'"application officiers", de "formation commune de base (élèves officiers actifs)", d'"incorporés sur la base de diplôme", d'"aptitude militaire professionnelle" (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés), de "brevet militaire professionnel" (2<sup>ème</sup> degré), d'"instructeur parachutiste", de "saut libre et opérationnel" outre des diplômés avec brevets "brevet militaire en éducation sportive spécialisée" (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés) et de "brevet militaire professionnel/formateurs" (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés). La cérémonie de sortie a été clôturée par la distinction par le commandant de la 4<sup>ème</sup> RM de la famille du défunt moudjahid Mohamed Rouina à la salle d'honneur de l'Ecole.

Ecole supérieure d'infanterie de Cherchell

## Sortie de 10 promotions d'officiers et de sous-officiers

Une cérémonie de sortie de dix (10) promotions d'officiers et de sous-officiers a été organisée, mardi, à l'Ecole supérieure d'infanterie "Chahid Djelloul-Abidate" de Cherchell (Tipasa). La sortie de ces promotions, baptisées du nom du Chahid du devoir Brahem El Sahli, a été présidée par le Commandant des Forces terrestres, le général-major Amar Athamnia, qui a ouvert la cérémonie par un passage en revue des carrés. Dans son allocution à l'occasion, le commandant de l'Ecole supérieure d'infanterie, le général-major Djilali Rih, a relevé que les élèves et les diplômés sortants de cette école ont bénéficié d'une "formation de haut niveau durant lequel l'école a fait sorte d'être au diapason des arts de la guerre moderne et des arts de commandement et du développements intervenus dans les sciences militaires", soulignant l'attachement du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) à garantir une formation de qualité aux élèves par un enseignement militaire spécialisé. Il a ajouté que les "diplômés sont parfaitement conscients des changements, de la profondeur stratégique et des constantes de la force nationale dont jouit l'Algérie pour faire face aux défis régionaux et aux menaces qui guettent sa sécurité", soulignant les "initiatives de l'Algérie visant à instaurer davantage de stabilité dans une région où les tensions politiques ont fortement favorisé l'émergence de l'anarchie, de l'extrémisme et du terrorisme". Le général-major Rih a aussi affirmé que "les sommets et les démarches initiées aux dimensions stratégiques renforcent la position de l'Algérie pour faire face à tous les défis politiques, militaires et économiques", appelant les diplômés sortants "futurs commandants", comme ils les a qualifiés, à "concrétiser les objectifs et ambitions du Haut commandement de l'ANP et à protéger les visions du changement en s'attachant aux valeurs de fidélité et de loyalisme et en participant à la bataille du développement et d'édification". Les 10 promotions sortantes sont constituées de la 29<sup>e</sup> promotion de la session d'application des officiers, de la 61<sup>e</sup> promotion de session de perfectionnement des officiers, de la 3<sup>e</sup> promotion de la session de formation militaire de base et de la 25<sup>e</sup> promotion de la session d'aptitude militaire professionnelle de 2<sup>e</sup> degré d'état-major. A cela s'ajoutent, les 22<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 54<sup>e</sup> promotions spécialisées, entre autres, dans les sessions d'aptitude militaire professionnelle, d'état-major de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés, d'aptitude militaire professionnelle de 2<sup>e</sup> degré et d'aptitude militaire professionnelle de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés. La cérémonie s'est poursuivie avec la prestation de serment des diplômés, avant que le Commandant des forces terrestres ne procède, en compagnie de cadres de l'ANP, à la remise des diplômes et des grades aux majors de promotion. Un défilé militaire a suivi après la passation de l'étendard de l'Académie entre la promotion sortante et celle montante. L'opportunité a donné lieu à l'organisation de portes ouvertes mettant en exergue les équipements et matériels de guerre d'infanterie, avant la clôture de la cérémonie par un hommage rendu à la famille du chahid Brahem El Sahli. Né le 25 mai 1930 dans la ville de Tipasa, le chahid Brahem El Sahli figure parmi les plus valeureux enfants de l'Algérie qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance du pays. Il avait rejoint les rangs de l'organisation civile du Front de libération national (FLN) en 1956, en se chargeant de la collecte des cotisations et des informations au profit de la révolution avant de tomber en martyr sous les balles assassines du colonisateur français. A noter que cette cérémonie s'est déroulée en présence de hauts cadres de l'ANP, de la famille révolutionnaire, des autorités civiles de Tipasa et des familles des militaires diplômés.

Université Larbi Ben M'hidi (Oum El Bouaghi)

## Inauguration de la faculté des lettres et des langues

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inauguré, lundi à Oum El Bouaghi, la faculté des lettres et des langues (3.000 places pédagogiques) de l'université Larbi Ben M'hidi, et inspecté l'annexe de la faculté de médecine qui a accueilli 251 étudiants à l'aube de l'année universitaire 2023-2024. "Nous nous employons à l'heure actuelle à parachever le processus de développement local en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique par, notamment, la réalisation d'infrastructures telles que la faculté des lettres et des langues, inaugurée aux côtés des autorités locales", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse. M. Baddari a saisi l'occasion pour saluer la créativité innovante et communicative des étudiants, y compris dans les langues vivantes et la maîtrise des logiciels informatiques, ce qui permettra, selon lui, de "bâtir une université moderne servant de plateforme scientifique diffusant le savoir et ouverte sur son environnement économique et social pour servir le citoyen et les collectivités locales". "L'université algérienne doit être pionnière, créative et innovante", a-t-il souligné, ajoutant que ces caractéristiques la qualifient pour constituer "une locomotive" du développement local et national, et pour rayonner au niveau international, conformément au 41<sup>ème</sup> engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui s'est, selon lui, "déjà concrétisé à l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi". Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait entamé sa visite à Oum El Bouaghi par l'inspection du complexe des interfaces de l'université Larbi Ben M'hidi qui comprend, entre autres, l'incubateur d'entreprises, le centre de développement de l'entrepreneuriat et la maison de l'intelligence artificielle. Une inspection mise à profit par



M. Baddari pour encourager les porteurs d'idées de projets, qu'il a invités à réfléchir au marché qui accueillera leurs produits, dans le cadre d'une relation université-marché. Il les a également rassurés quant à la disponibilité de son secteur, des collectivités locales et différents ministères, tels que le ministère de l'économie de la connaissance, des start-ups et des micro-entreprises, pour contribuer au financement de

leurs projets afin qu'ils puissent être transformés en produits susceptibles d'être fabriqués et commercialisés. Il convient de noter que la faculté des lettres et des langues, réalisée moyennant une enveloppe de plus de 1,290 milliard de dinars, couvre une superficie de 37.000 m<sup>2</sup>, dont 11.950 m<sup>2</sup> bâtis, comprenant 29 salles de cours et 6 amphithéâtres, en plus d'une aile administrative et d'une bibliothèque.

Hôpital de Miliana (Ain Defla)

## Plus de 60 interventions chirurgicales en ORL réalisées en une journée

Plus de 60 interventions chirurgicales des oreilles, du nez et de la gorge (OtoRhino- Laryngologie) ont été réalisées sur des malades de l'établissement public hospitalier (EPH) «Yahia Fares» de la ville de Miliana, wilaya d'Ain Defla, durant la journée d'hier, a-t-on appris auprès de cet établissement. Selon le chargé de la cellule de formation de l'EPH Yahia Fares, Hadj Djilani Mohamed, ces interventions chirurgicales en ORL ont été réalisées au profit de malades qui étaient en attente depuis un certain temps, dans le cadre d'une journée chirurgicale organisée par l'établissement hospitalier «en application des instructions du secteur dans le cadre du plan de prise en charge du malade». «L'organisation de cette journée chirurgicale visait à rattraper tous les rendez-vous accumulés dans cette spécialité chirurgicale (ORL), notamment concernant les élèves, dont les rendez vous ont été reportés à la fin de l'année scolaire», a-t-il expliqué. L'objectif visé par cette opération est la réduction des délais d'attente des malades à l'hôpital de Miliana, a ajouté le même responsable, soulignant l'apport de la «compétence» et du «professionnalisme» de l'équipe chirurgicale, paramédicale et administrative dans le succès de cette journée chirurgicale. Cette opération est la 2<sup>e</sup> du genre durant cette année 2024.



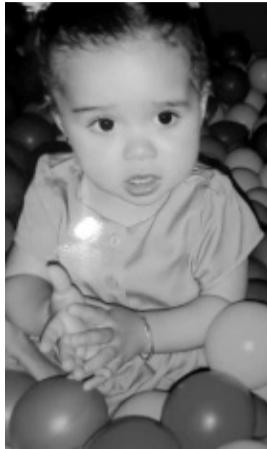
## ANNIVERSAIRE

Voilà un jour pas comme les autres. Ce 13 juin notre adorable petite princesse

**HIMOUR Malika**

soufflera sa 1er bougie.

En cette belle occasion, toute la famille **Himour** et **Sari** lui souhaitent un joyeuse anniversaire et longue vie pleine de joie et de prospérité INCHA'ALLAH.



Ton papa et ta maman qui t'aiment

Par décision N°302 du 29 mai 2024 du ministre de l'énergie et des mines, un agrément définitif portant autorisation d'exercice de l'activité de stockage et de distribution des carburants (point de vente carburants), a été accordé à monsieur **Bettache Moussa** sis à la commune de **Relizane**, wilaya de **Relizane** conformément aux dispositions du décret exécutif 15-57 du 08 février 2015.

## Vends

Vends maison de maître. 216 m². Rez-de-Chaussée. 03 pièces + garage + jardin (arbres fruitiers) + salle de bain + toilettes. 1er étage: 05 pièces + salle de bain + toilettes 2ème étage: grande terrasse. Acté + Livret foncier Située à l'entrée de Ouled Tlélat, après le 1er CEM à côté de la mosquée «Mohamed Boudiaf»

Contactez M. Ouagguet au 07 72 54 93 82 - 07 95 60 21 74

الدويان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم - إختصاص مجلس قضاء مستغاثم العنوان: نهج محمد خميسي طريق مزغران مستغاثم/ الهاتف الفاكس: 045409122 الإعلان عن تأجيل البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط و تحديد تاريخ جديد محاولة ثانية

طبقا للمادة 706 - 707 - 712 من ق ا م 1 تم تأجيل عملية البيع بالمزايدة بواسطة الأظرفة المختومة فقط للسيارة المبرمج يوم الأحد 2024/06/16 على الساعة 12:00 صباحا وذلك لمصادفته بعيد الأضحى المبارك و تحديد تاريخ جديد الموافق ل يوم الخميس 27 جوان 2024 على الساعة 12:00 صباحا بمكتبنا الكائن بنهج محمد خميسي طريق مزغران مستغاثم المنقول الموصوف في الجدول أدناه. بناء على السند التنفيذي المتمثل في الحكم المؤرخ في 2023/07/27 رقم الفهرس 23/07907 رقم الجدول 23/06503 الصادر عن محكمة مستغاثم قسم الجرح المؤيد بالقرار المؤرخ في 2023/10/08 صادر عن مجلس قضاء مستغاثم الغرفة الجزائرية فهرس رقم 23/06258 والمهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2023/11/13 تحت رقم 23/234. بناء على أمر الحجز التنفيذي على المنقول مؤرخ في 2024/02/04 صادر عن رئيس محكمة مستغاثم تحت رقم 24/00081

رقم الحصة	تعيين الحصة	حالتها	مكان تواجدها	السعر الإفتتاحي
01	مركبة من نوع RENAULT EXPRESS، ايسونس، Genre: CTE, Type: F40, Carrosserie FOURGON رقم التسجيل: 06802-387-27	معتلة	حاضرة خاصة بحي جبلي محمد مستغاثم	حاليا لاعلى عرض

شروط البيع: 1- البيع بدون ضمان -2- الزيارة مسموح بها برخصة من المحاضرة القضائية ابتداء من يوم صدور الإعلان. 3- تودع الأظرفة مع مبلغ الضمان مقابل وصل يوم إجراء عملية المزايدة ابتداء من الساعة 09:00 صباحا حتى 11:00 بمكتب المحضر القضائي. 4- دفع المبلغ الكلي لرسو المزاد في أجل أقصاه 08 أيام و الإيسقط حق المزايد في استرجاع مبلغ الضمان. 5- يدفع الراسي عليه المزاد حقوق التسجيل زائد أتعاب المحضر القضائي. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه.

المحاضرة القضائية  
13.06.2024

مكتب عمومي للتوثيق للاستاذ: زروالي عادل 70، نهج الأمير خالد - الطابق الثاني- وهران رمز 8261 ش.ذ.م.ج سي سي إي الباهية كونستركسيو رأسمالها: 100.000,00 دج مقراها الاجتماعي: رقم 27 في 52 فيلا، قسم 01، مجموعة الملكية 111، المحل رقم 02، السابعة، وهران. السجل التجاري رقم 23 ب 0119485 - 31/00 الرقم الجبائي: 002331011948567 تعديل القانون الأساسي بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2024/06/09، في طور التسجيل، تم ما يلي: 1- أحال السيد لين زيرون إلى السيد زهوانغ ونلينغ عن طريق الهيئة جميع حصصه الاجتماعية والمقدرة بـ (05) حصص قيمة كل واحدة منها 1.000 دج. 2- أصبحت الشركة تتكون من: تيان بيسو - لين داومينغ - شي ايزهو - غاو يون - شي روبينغ - زهوانغ ونلينغ. 3- يعتبر كل واحد من الشركاء مسير شريك للشركة لمدة غير محدودة مع تمتعه بأوسع الصلاحيات والسلطات، وبالتالي علنت المواد: الأولى (01)، السادسة (06)، السابعة (07) و السادسة عشر (16) من القانون الأساسي للشركة. الباقي دون تغيير. سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لوهران.

للإعلان / الموق. 13.06.2024

الاستاذ عصمان الحو هشام موقق بمستغاثم ولاية مستغاثم تأسيس شركة ذات الشخص الوحيد والمسؤولية المحدودة م.ش.و.ذ.م.ج ناصر بموجب عقد حرر بمكتبنا، في 11 جوان 2024 والسجل في اونه، تم تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة ناصر من طرف السيد / ناصر جمال الدين ابن العيد لمدة 99 سنة، الكائن مقرها الاجتماعي محل رقم 01 شارع الرائد زغول رقم 17 حاسي ماماش. قسم 19 مجموعة ملكية 72 مأخوذة من 41 حاسي ماماش (ولاية مستغاثم)، ذات رأسمال قدره 100.000,00 دج مقسم إلى (100) حصة بقيمة (1000 دج) للحصة الواحدة وقد تم اسناد تسيير الشركة للسيد / ناصر جمال الدين ابن العيد لمدة غير محدودة، المتمثل موضوعها في: مؤسسة الترقية العقارية تحت رمز النشاط 109218. الإيداع. إيداع لنسخة من العقد، بالمكتب المحلي للسجل التجاري لولاية مستغاثم.

الإعلان / الموقق 13.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الأستاذ بوسيف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان - شارع الشهداء وادي ارهيو الهاتف: 046.78.77.11 إعلان عن بيع حقوق عقارية بالمزاد العلني المادتين 750، 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بناء على قيد رهن المحرر بتاريخ 2014/12/25 الشهر في 2014/12/28 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة في 2022/09/05 رقم 22/167 ضد المسمى فاتح احمد الساكن 60 مسكن بلدية لحماضية تنفيذيا للأمر بالحجز التنفيذي على حق عقاري حق امتياز الصادر عن محكمة وادي ارهيو في 2023/03/06. بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/02/04 رقم الترتيب 24/55 المتضمن تحديد جلسة البيع بالمزاد العلني. نعلن أنه سيشرع يوم 2024/07/03 على الساعة 11:00 صباحا بقاعة الجلسات رقم 02 بمحكمة وادي ارهيو في بيع الحقوق العقارية الآتي بيانها بالمزاد العلني: حق الامتياز بمقدار الربع 1/4 من حصص متساوية في الشياح من قطعة ارض مساحتها 136 هكتار 00 ار 00 سار الواقعة بالمكان المسمى مزرعة في صاير رقم 02 بلدية الحماضية المشهر بالمحافظة العقارية بوادي ارهيو بتاريخ 2013/09/24 حجم 241 رقم 98 والمشغولة من طرف المسمى فاتح احمد. وأنه حدد السعر الافتتاحي للمزاد بأعلى عرض بعد انقاص عشر الثمن الأساسي الذي كان مقدرا بواحد وستون مليون ومائتي ألف دينار 61.200000.00 دج. شروط البيع: يلتزم الراسي عليه المزاد بالأعباء الواردة في دفتر الشروط، ويلزم بدفع 5/1 خمس الثمن والمصاريف حالا ويدفع المبلغ الباقي في أجل أقصاه 08 أيام. يمكن الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه أو بامانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي  
13.06.2024

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذ هزيل الحاج بوهران حي الأمير، 09 شارع الرقيب زياني ميلود كلودا سابقا بيع حقوق عقارية مشاعة ملك للنصر بالمزاد العلني تنفيذيا للأمر رقم 24/00068 الصادر عن محكمة قدي مجلس قضاء وهران، بتاريخ الواحد والثلاثين من شهر مارس من سنة الفين و اربعة وعشرين 2024/03/31 سيشرع يوم الأحد بتاريخ 2024/06/30 على الساعة العاشرة صباحا بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه، في بيع حقوق عقارية مشاعة ملك لكل من: 1- الطفل مسادي بوعلام ابن محمد المولود بوهران، بتاريخ 2010/10/07، حسب شهادة ميلاده رقم 16550 مكر، الساكن بحاسي بن عقبة ولاية وهران رقم 01 حي الأسود، من جنسية جزائرية، ناه 1920/98 جزاء 2- الطفل مسادي يوسف ابن محمد المولود بوهران، بتاريخ 2018/01/28، حسب شهادة ميلاده رقم 16550 مكر الساكن بحاسي بن عقبة ولاية وهران رقم 01 حي الأسود من جنسية جزائرية ناه 1920/98 جزاء، في العقار المتمثل في نسبة مائة وستة وتسعين جزء من ألف وتسعمائة وعشرين جزء 1920/196 من عقار مساحته تقدر بـ (18.962 م²) في الشياح من القطعة رقم 31 قطعة أرضية فلاحية الكنتة بامكان المسمى العاشاشية ببلدية حاسي بن عقبة دائرة بنر الجيرة ولاية وهران إيلا 31 قسم 07 من مخطط مسح الأراضي رقم 77/19 ذات المساحة 01 هكتار، 89 ار و 62 سا المأخوذة من عقار أكبر مساحته 03 هكتار 95 ار و 03 سا المحددة كما يلي: من الشمال بانبوب الغاز من الجنوب القطعة الأرضية رقم 11، من الشرق القطعة الأرضية الفلاحية رقم 30 من مخطط مسح الأراضي رقم 19/77 من الغرب القطعة الأرضية رقم 03. يوجد دفتر الشروط المذكور بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع.

للإعلان الموقق 13.06.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الدويان العمومي للمحضر القضائي مكتب الأستاذ حميتي محمد محضر قضائي لدى محكمة عين تادلس مجلس قضاء مستغاثم الكائن مكتبه بحي الأمير عبد القادر شارع بريجة عبد الله عين تادلس/ هاتف رقم: 045 48 69 74 مستخرج من قائمة شروط البيع طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية لقائدة لجان مصطفى الساكن بمدينة عين تادلس بلدية عين بوينار. الحكم الصادر عن محكمة عين تادلس، قسم المدني بتاريخ 2023/10/04 تحت رقم الفهرس 23/02293 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/05/12 تحت رقم 24/427 والقاضي بتعيين المحضر القضائي السيد حميتي محمد الكائن مكتبه بحي الأمير عبد القادر عين تادلس للقيام بالمهام التالية: التقييم التقدي للمركبة من صنف صوتالوكا مسجلة تحت رقم 27/613/00140 ومركبة من صنف فاماج مسجلة تحت رقم 01544/813/27 وتحديد سعرها الافتتاحي القيام ببيع المركبتين المشار لهما أعلاه بالمزاد العلني، توزيع حاصل البيع على الورثة حسب نصيب كل واحد منهم في القرينة المرفقة حددت جلسة البيع بتاريخ 2024/06/30 على الساعة العاشرة صباحا بمكتب الأستاذ المحضر القضائي الموقع اذناه. التعيين بمركبة من صنف صوتالوكا جرار مسجلة تحت رقم 27/613/00140 رقم التسلسلي CZDD203633 قوة 15، مركبة من صنف فاماج (REMORQUE) مسجلة تحت رقم 01544/813/27 رقم التسلسلي 1147. ببيع المنقول لمن يقدم أعلى عرض. ملاحظة: كل من يهيمه الأمر يمكنه الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه.

المحضر القضائي  
13.06.2024

Bouguirat - Mostagnaem  
0661 78 30 05  
agencesficifa@gmail.com

SFICIFA VOYAGE  
discover the world

**A VENDRE**

3 pièces, cuisine, salle de bain, deux balcons. 3 Façade bien ensoleillé au 3ème étage, Situé à la rue de Mostaganem près du pont Saint Charles. Chauffage, chauffe-eau, citerne d'eau, téléphone ADSL. A 10 minutes du centre ville et du CHUO.

Contactez le  
06 67 35 90 54.  
Curieux s'abstenir.

للإعلان / الموقق 13.06.2024

المكتب العمومي للتوثيق الأستاذ هزيل الحاج بوهران حي الأمير 09 شارع الرقيب زياني ميلود كلودا سابقا تأسيس الشركة ذ.م.ج المسماة ش.ذ.م.ج جهاد محافظة حسابات ومحاسبة بموجب عقد تأسيس تلقاه مكتب التوثيق المذكور أعلاه بتاريخ: 2024/06/06، الذي سيسجل في اونه، تأسست الشركة ذات المسؤولية المحدودة بين السيدة عورة فريدة والسيدة عورة نسيم السيدة تومي عيلة، تحمل الخصوصيات التالية: التسمية: ش.ذ.م.ج جهاد محافظة حسابات ومحاسبة، الموضوع الاجتماعي: تهدف الشركة إلى النشاطات الآتية: 607.051 شركة محافظة حسابات نشاط منظم 607.008 - شركة محاسبة نشاط منظم، المقر الرئيسي: بنر الجير، لدانرتها، ولاية وهران، مشروع الترقية العقارية 306، المكان المسمى "SUF 04" القطعة رقم Y01، المسماة إقامة مليسا، الحصة رقم 580، الطابق الأرضي، رأسمالها الاجتماعي: 120.000,00 دج مقسم إلى (120) حصة ذات قيمة اسمية (1.000 دج) للحصة الواحدة مقسم بين الشركاء بالكيفية التالية للسيدة عورة فريدة (40) حصة والسيدة عورة نسيم (40) حصة للسيدة تومي عيلة (40) حصة المدد: 99 سنة، التسيير عنت السيدة عورة فريدة كعميرة أولى للشركة المذكورة أعلاه و السيدة تومي عيلة ابنة صالح كعميرة ثانية للشركة المذكورة أعلاه لمدة غير محددة. نسختان من هذا العقد سيتم ايداعهما بالمركز الجهوي للسجل التجاري لولاية وهران قديلا.



Le MCO assuré de rester en Ligue 1

**Bouzidi: «Il me reste un an de contrat»**

Par Rachid B.

**L**a délivrance ! A la faveur de son succès (2-0) aux dépens du MC El-Bayadh, le Mouloudia d'Oran a clos d'une belle manière une saison galère, assurant son maintien parmi l'élite avant même la 30ème et dernière journée prévue en cette fin de semaine. Le huis clos imposé à tous les clubs de la Ligue 1-Mobilis n'avait, en rien, diminué de la volonté des hommes de Youcef Bouzidi d'en finir avec le maintien dès ce mardi après-midi à l'occasion de la réception d'un concurrent direct. « C'était une mission difficile, suicidaire, mais je l'avais acceptée car pour moi, tout comme la JS Kabylie, le Mouloudia d'Oran ne doit pas rétrograder. Sa place est en Ligue 1. Dieu merci, j'ai réussi et atteint mon objectif mais c'était ô combien difficile. J'ai beaucoup souffert, il y avait trop de problèmes dans l'équipe, beaucoup de disputes, une ambiance pesante. Beaucoup m'ont pris pour un fou quand j'ai accepté ce challenge et croyez-moi, je ne le referai pas, car j'ai énormément souffert, mais el hamdoulillah, le MCO a assuré son maintien au prix d'un parcours de champion. Que ça plaise ou non, j'ai atteint mon objectif et fait en sorte que le Mouloudia reste à sa



véritable place, parmi les grands du championnat » soulignait l'expérience technicien (67 ans) en conférence de presse d'après-match. A la question de savoir s'il resterait à la tête de l'équipe-première du club d'El-Hamri la saison prochaine, l'ancien patron

du NAHD est resté évasif. « C'est vrai qu'il me reste un an de contrat, mais pour l'instant rien n'est vraiment décidé. Il faudra terminer le championnat avec ce déplacement à Alger et ce match-gala face au champion qu'est le MCA, puis faire le bilan et prendre les décisions qui s'imposent. Bien entendu, j'ai une idée bien précise sur ce que je veux faire. Or, il faudrait savoir ce que compte faire la direction aussi avant de prendre la bonne décision. Je ne peux pas en dire plus pour le moment tant que rien n'a été fait en ce sens. Ce qui est sûr, c'est que si je continue au MCO, il y aura beaucoup de choses à changer » dira, en substance, Youcef Bouzidi à ce propos. De leur côté, le président du conseil d'administration Chakib Ghomari et son premier vice-président Ahmed Belbachir ne pouvaient cacher leur joie et leur soulagement après que le maintien soit officiellement assuré. « Nous avons vécu tellement de moments difficiles et supporté un tel stress, mais Dieu merci, tout finit bien avec ce maintien ô combien précieux » glissait, tout sourire, le premier nommé, de nouveau aux commandes du Mouloudia après être passé par la case infirmerie qui a nécessité une bonne période de repos et de convalescence.

Vladimir Petkovic

**«Les joueurs ont montré qu'ils avaient les moyens de changer les choses»**

**L**e sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a félicité les joueurs pour la précieuse victoire acquise face à l'Ouganda (2-1) sur la pelouse du Mandela National Stadium, lundi en match comptant pour la 4e journée (Gr. G) des qualifications à la Coupe du monde 2026, soulignant que ce succès a montré qu'«ils avaient les moyens de changer les choses». « On savait que le match allait être difficile, et ce qu'on a vu l'a confirmé, surtout en première période, où nous avons manqué de précision. On a raté des passes. Le mental, on y travaille souvent, parfois ça marche et parfois non. Nous avons commis deux ou trois fautes et on l'a encore vérifié, à chaque fois on fait une erreur on paye cash. », a indiqué le sélectionneur national lors de la conférence de presse d'après-match. Menés au score dès la 10e minute de jeu sur un tir de Travi Mutyaba, les coéquipiers du capitaine Aïssa Mandi sont revenus à la marque en égalisant à la 46e minute de jeu sur un tir en pleine surface d'Aouar, avant d'inscrire la but de la victoire par l'intermédiaire de Ben Rahma (57e). « Nous avons parlé avec les joueurs à la mi-temps, et on a dit que la deuxième doit être meilleure. Il fallait oublier ce qui s'est passé durant la première et tout donner. Nous avons réussi grâce à notre qualité. Si on regarde la première période du premier match et celle d'aujourd'hui (lundi, ndlr), on aurait dit qu'on n'a jamais joué ensemble, mais les deuxièmes périodes étaient différentes. Contre la Guinée, nous avons joué mais on n'a pas marqué, mais aujourd'hui ça a bien bougé, on a été plus actifs », a



souligné Petkovic. Et de conclure: « l'essentiel, c'est d'avoir gagné contre une équipe qui avait aussi six points. J'ai parlé aux joueurs, leur disant que c'est important de gagner ce match car c'est le dernier match de l'année 2024 ». Dans l'autre match de cette poule, le Botswana s'est

imposé en déplacement face à la Somalie (3-1), au stade Zimpeto à Maputo, alors que la Guinée été battue à domicile par le Mozambique (1-0). Les qualifications de la Coupe du monde 2026 reprendront leurs droits en mars 2025 avec le déroulement des 5e et 6e journées.

Coupe du monde 2024 d'aviron

**L'Algérien Sid Ali Boudina engagé dans la 3ème étape en Pologne**

**L**e rameur algérien Sid Ali Boudina sera engagé dans la troisième étape de l'édition 2024 de la Coupe du monde d'aviron, prévue 14 au 16 juin à Poznan, en Pologne, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne des Sociétés d'aviron et de Canoë Kayak (SASACK). Outre l'objectif de réaliser un bon parcours dans cette compétition planétaire, l'international algérien profitera de l'occasion pour jauger ses capacités, à désormais quelques semaines du coup d'envoi des JO-2024. En plus de Boudina, en Skiff poids léger, l'Algérie sera représentée aux olympiades parisiennes par Nihad Benchadli (Skiff poids lourds) et Carole Bouzidi (Kayak slalom). Tous ces athlètes ont bénéficié de stages de préparation à l'étranger, notamment, en France (Nantes) et en Espagne pour augmenter leurs chances de performance lors des prochaines échéances internationales, dont les JO.

En Amical face à l'Irlande

**Le doublé magnifique de Cristiano Ronaldo**

**A** 39 ans, Cristiano Ronaldo a toujours très faim. L'attaquant portugais a inscrit un doublé magnifique lors de la victoire du Portugal face à l'Irlande (3-0), mardi en match amical. Après l'ouverture du score de Joao Felix en première période, CR7 a fait le show en seconde, notamment sur son premier but splendide. Alerté par un long ballon de Ruben Neves, la star d'Al-Nassr, excentrée sur le côté droit de la surface, a éliminé Liam Scales d'une série de passements de jambes avant d'expédier une frappe du gauche dans la lucarne opposée. "Est-ce que c'est l'un de mes plus beaux buts? Je ne sais pas, j'ai prévu de revoir tous mes buts mais ça doit être le cas", a-t-il confié à l'issue du match. Cela en fera beaucoup à revoir pour le quintuple Ballon d'or qui en a inscrit 759 au cours de sa phénoménale carrière. Il a gonflé ce total à deux reprises mardi puisqu'il a doublé la mise pour la Seleçao, d'une frappe sèche du gauche (60e) sur un service de Diogo Jota. Il compte désormais 130 réalisations en 209 sélections avec le Portugal. De quoi maintenir intactes ses ambitions avant l'Euro 2024, le sixième de sa carrière. "Le plus important c'est que l'équipe ait bien joué, c'était important de gagner peu importe qui marque les buts", a-t-il ajouté. "L'équipe est synchronisée, l'objectif était de gagner et de prendre confiance. La défaite face à la Croatie (2-1) samedi? Le succès ne peut s'obtenir que par la critique, les Portugais attendent beaucoup du Portugal, il n'y a pas de marge d'erreur, rien, ils veulent toujours que le Portugal gagne, à cause de la génération, à cause du talent qui existe. Une défaite est toujours mauvaise, mais c'est de là que viennent les bonnes choses, ce qu'on apprend. S'il n'y en a pas, nous ne pouvons pas apprendre et nous marchons toujours le torse bombé et les bras en l'air. Nous devons avoir les pieds sur terre et les pensées vers le ciel, en rêvant du Championnat d'Europe". L'ancien joueur du Real vise un deuxième sacre après celui de 2016. "Bien sûr, je rêve de la même manière! Jouer pour l'équipe nationale est mon amour, ma passion. Bien sûr, le championnat d'Europe est spécial, c'est mon sixième, c'est aussi un record, mais pour moi, depuis 2004, lors de mon premier match, la pensée et la fierté restent les mêmes. Jouer pour les Portugais, il n'y a pas mieux que ça. Pour l'Euro, nous devons penser positivement, étape par étape, cette équipe doit rêver, elle a le talent pour cela et a travaillé dur, car avoir du talent ne sert à rien s'il n'y a pas de travail." Le Portugal figure dans le groupe F avec la République tchèque, la Géorgie et la Turquie.



UNESCO

## L'Algérie élue membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

L'Algérie a été élue, mardi à l'unanimité, membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour le mandat 2024-2028, représentant le groupe arabe, au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris, et ce lors de la 10e Assemblée générale des Etats signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, en présence des représentants de 178 pays, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Ce choix "dénote la confiance de la Communauté internationale en l'Algérie et en sa politique nationale sérieuse pour la sauvegarde, la promotion et le développement de son riche patrimoine culturel immatériel", soulignant que "l'élection de l'Algérie au sein de ce comité constitue le couronnement de ses efforts, en faveur du patrimoine culturel immatériel. Elle incarne, également, son leadership en matière de patrimoine culturel au niveau mondial et la présence active de notre pays dans la défense des éléments de notre patrimoine culturel immatériel au sein de l'UNESCO, où de nombreux éléments et manifestations de ce patrimoine ont été inscrits sur les listes de l'organisation".

Le communiqué a rappelé que l'élection de l'Algérie en qualité de membre du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, "intervient dans le cadre des travaux de la 10e session de l'Assemblée générale des Etats signataires de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, au cours de laquelle ont été élus les membres du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine immatériel pour un mandat de 4 ans".

Créé en 2003 à l'issue de la signature de la convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en octobre de la même année, le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine immatériel compte parmi les principaux comités de l'Unesco.

Nouakchott

## L'Algérie invitée d'honneur du 17e "Festival Assalamalekoum"

Des artistes algériens participent au 17e Festival "Assalamalekoum", prévu du 11 au 19 juin dans la capitale mauritanienne Nouakchott, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. L'Algérie, invitée d'honneur de cette édition, sera représentée par une pléiade d'artistes dont le groupe de musique "El Ferda", Abdou Salam, "DJ Djalil Palermo", "DJ Dhaker" et "DJ Moulaye" aux côtés d'artistes tunisiens et sénégalais en plus d'artistes de la scène mauritanienne. Le choix de l'Algérie, comme invitée d'honneur de cette édition, est motivé par la volonté de "mettre en exergue les liens historiques qui unissent les peuples de Mauritanie et d'Algérie", expliquent les organisateurs qui se réjouissent, d'autre part, du niveau de collaboration bilatérale entre les deux pays dans le domaine artistique. Parallèlement aux spectacles de musique, le festival propose également des ateliers interactifs et des conférences en lien avec la musique, notamment les nouvelles tendances et l'industrie musicales.

Organisé depuis 2008 par l'association éponyme avec le soutien du ministère de la Culture mauritanien, le Festival "Assalamalekoum" vise à "faciliter les échanges interculturels" et la promotion de spectacles.

Bejaia

## Clôture du Festival culturel de la chanson et musique kabyles

Le rideau est tombé, sur la 14e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyles, organisée depuis quatre jours dans la ville de Kherrata à 70 km à l'est de Bejaia.

La manifestation a été clôturée par un plateau qui a fait la part belle aux trois lauréats de la manifestation et trois autres chevronnés que sont Louali Boussaâd, Tahar Anza et le groupe Thafat.

Les récipiendaires de cette saison, "If-tioujene" (Les étincelles) de Timezrit, "Fanny" de Bejaia et "Oussane" (jours

de Bejaia, dont les noms avaient été proclamés avant le début de l'événement, ont reçu leurs récompenses consistant en des chèques d'une valeur respectivement de 300.000, 200.000 et 100.000 dinars.

Chacun des lauréats, désigné par un jury de spécialistes au terme d'une compétition qui a drainé près d'une vingtaine de candidats issus des wilayas de Bejaia, Tizi-Ouzou et Boumerdès, sera pris en charge ultérieurement par le commissariat du Festival pour la production de son premier single par un

grand studio. "Ce n'est que justice au regard de leur talents et des promesses qu'ils couvent", a expliqué le commissaire du Festival, Lyazid Abdi, de son nom d'artiste Azifas, assurant qu'il "leur sera accordé tout l'intérêt voulu, notamment en terme de promotion artistique".

Cette soirée finale a aussi valu par la prestation d'autres artistes confirmés qui ont eu à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes et de permettre ainsi de baisser le rideau sur une résonance d'apothéose.

## Madar Holding honore l'acteur Algérien Sid Ahmed Agoumi

Par Nadira FOUAD

Le premier trophée "Afa neen El Djazair" a été décerné à l'infatigable acteur Algérien Sid Ahmed Agoumi à l'hôtel Aurassi à Alger par Madar Holding. MADAR Holding est un acteur historique, visible dans l'économie nationale qui, grâce aux ressources qu'il génère, se déploie et ambitionne d'être, à moyen et long terme, un acteur visible et majeur dans la croissance économique nationale. Voilà la vision que lui portent ses responsables.

Son PDG Amara Charefeddine a dans une allocution de circonstance devant ses hôtes et invités triés parmi le show business algérien, des artistes et comédiens, des figures connues et des personnalités du tourisme et autres domaines, sans oublier les médias et les journalistes de tous horizons dans cette soirée conviviale pour honorer Sid Ahmed Agoumi et le remercier de s'être consacré entièrement à son métier d'acteur en dépit de son âge avancé, situé les champs d'interventions de son Holding autres que ses prérogatives par inscrire dans son timing des activités supplémentaires celles de rendre hommage à des figures de proue qui ont des parcours importants dans plusieurs horizons.

Le choix cette fois-ci a été porté sur l'éminent et talentueux acteur Sid Ahmed Agoumi. Selon ce PDG, "nous nous sommes rencontrés ce soir pour remettre le prix Afaneen el Djazair à une icône de notre cinéma, Sid Ahmed Agoumi qui ne connaissait que le sérieux dans son domaine et beaucoup d'artistes peuvent en témoigner". L'acteur algérois âgé de 84 ans et ayant accumulé une longue carrière de plus de 50 ans dans le cinéma, la télévision est le théâtre a été honoré grâce à cette distinction par le PDG de Madar Holding pour s'être consacré sans relâche à ce métier d'acteur auquel il a consacré toute sa vie.

Dans sa brève intervention de circonstance, il lancera devant les



présents qui l'ovationnaient "qu'un acteur sans public n'est pas un acteur".

En effet et présent dans la salle de l'hôtel Aurassi avant-hier dans la soirée aux côtés des ministres de la culture Soraya Mouloudji, de la communication Mohamed Laagab, des Moudjahidine, Saïd Rebiga et enfin de l'industrie pharmaceutique, Ali Aoun, était au summum de sa joie et de sa fierté et n'arrêtait pas de lancer des pics de rire émotionnel avec la ministre de la culture Soraya Mouloudji, fier de recevoir cette distinction par les ministres suscités qui témoignent de son long parcours d'artiste infatigable toujours prêt à donner plus à son art, à la télévision, le cinéma et le théâtre.

En effet, Sid Ahmed Agoumi fier tel un enfant qui exhibait cette fierté de cette distinction (de son vrai nom Sid Ahmed Méziane) né Alger, est un acteur algérien qui a démarré sa carrière dans les années 60 bien avant l'indépendance de l'Algérie, touchant avec la même énergie au théâtre, à la télévision ou encore au cinéma, il jouera dans plus de 50 films, dont "Z (film, 1969), Z" de Costa-Gavras. Il a également dirigé la maison de la Culture et du théâtre à Tizi-Ouzou et le Théâtre national algérien (TNA). Son dernier rôle dans le feuilleton télévisé ramadhanesque Achour El Acher du réalisateur Kacem Djaafer présent dans la salle à l'hôtel

Aurassi lui a valu tous les mérites. Cette cérémonie était aussi une aubaine de revoir des visages connus qui ont disparu du petit écran et qui nous disent être toujours dans le bain.

Entre joie et émotion, la salle a vibré à cette distinction honorifique de l'infatigable acteur Si Ahmed Agoumi pour lui rendre hommage dans cette atmosphère solennelle et pleine d'émotions.

L'acteur a savouré tous les moments de la soirée dans l'allégresse et la volupté, applaudissant longtemps les artistes et les invités de Madar Holding après le tour de chant en guise de solidarité avec le peuple Palestinien, un hymne à la paix de la chanteuse algérienne Manel Gharbi, la projection sur grand écran de plusieurs scènes du film de Pontecorvo "la bataille d'Alger" de Gilo POTECORVO et de l'inoubliable "Vacances de l'inspecteur Tahar" de Moussa Hadad, du célèbre film qui a eu beaucoup de succès "Leila et les autres" de Sidi Ali Mazif, "Omar Guettatou redja" de Merzak Allouache et enfin le célèbre feuilleton télévisé "El Harik" ou (l'incendie) de feu Mustapha Badii avant la clôture de cette soirée d'hommage. L'absence de l'acteur Othman Ariouet, le célèbre héros du film "Carnaval fi dechra" a été remarquée.

MADAR Holding lance un événement annuel de commémoration de personnalités remarquables, une initiative destinée à instaurer une tradition durable et porteuse de sens. Chaque année, cette manifestation mettra en avant un domaine d'activité différent et rendra hommage à une nouvelle figure éminente, insufflant ainsi un nouvel élan à divers secteurs.

Cet événement est nommé : Afa neen El Djazair. Pour cette première édition, le Holding a mis en lumière un domaine particulier : le cinéma. Cet événement a réuni des personnalités éminentes de divers horizons, à travers un dîner gala prestigieux et un spectacle captivant.

www.lecarrefouralgerie.dz

TF1

2

05h00 TFou  
 05h55 Bonjour ! La Matinale TF1  
 08h35 Téléshopping  
 09h30 Amour, gloire et beauté  
 10h00 Les Feux de l'amour  
 10h45 Petits plats en équilibre  
 10h50 Les douze coups de midi  
 11h55 Petits plats en équilibre  
 12h00 JT 13h  
 12h40 Météo  
 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 13h20 Prise au piège au palais  
 14h55 Séducteur et... tueur  
 16h30 Secret Story, la quotidienne  
 17h30 Ici tout commence  
 18h10 Demain nous appartient  
 19h00 JT 20h  
 19h45 Le goût du détail  
 20h00 C'est Canteloup  
 20h10 HPI  
 21h15 HPI  
 22h25 HPI  
 23h40 Les experts : Miami  
 00h25 Les experts : Miami

09h31 Consomag  
 09h46 Chacun son tour  
 10h19 Chacun son tour  
 10h53 Tout le monde veut prendre sa place  
 11h51 Journal  
 12h37 Journal  
 12h46 La p'tite librairie  
 12h53 Ça commence aujourd'hui  
 14h02 Ça commence aujourd'hui  
 15h12 Affaire conclue  
 16h50 Affaire conclue : la vie des objets  
 17h38 N'oubliez pas les paroles  
 18h12 N'oubliez pas les paroles  
 18h52 Journal  
 18h58 Journal  
 19h38 HugoDécrypte : L'interview face cachée  
 20h00 Journal  
 20h10 Envoyé spécial  
 22h00 Complément d'enquête  
 23h32 Parents à perpétuité  
 00h59 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
 01h44 Emissions religieuses

CANAL+

3

08h49 Role Play  
 10h27 Magistral.e  
 11h01 La boîte à questions  
 11h12 En aparté  
 11h47 Clique  
 12h27 Mary & George  
 13h15 Mary & George  
 14h09 La Petite  
 15h39 Toni en famille  
 17h12 Gradins  
 17h16 Clique  
 17h58 En aparté  
 18h33 Tchi tcha  
 18h45 Clique  
 19h29 La boîte à questions  
 19h34 En aparté  
 20h09 A Gentleman in Moscow  
 21h03 A Gentleman in Moscow  
 21h45 Alexia cuisine le monde  
 22h39 Les génies de la nature au Costa Rica  
 23h23 Mary & George  
 00h11 Mary & George  
 01h06 L'hebd'Hollywood  
 01h19 Hibou

10h50 Outremer.l'info  
 11h00 Le journal des solutions  
 11h15 La p'tite librairie  
 11h22 Dans le rétro  
 11h25 ICI 12/13  
 12h56 Météo à la carte (la suite)  
 13h30 Le Renard  
 14h38 Le Renard  
 15h42 La p'tite librairie  
 15h45 Duels en familles  
 16h28 Slam  
 17h58 ICI 19/20 - Titres  
 18h04 Dans le rétro  
 18h07 Hors la ville  
 18h14 ICI 19/20  
 18h54 Tout le sport  
 19h17 Journal  
 19h28 Le journal des talents  
 19h38 Aux Jeux, citoyens !  
 20h10 Cassandra  
 21h51 La France en vrai  
 22h44 La France en vrai  
 23h19 Ces chansons de nos vacances  
 01h16 La vie secrète des chansons

6

arte

05h30 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h35 M6 Boutique  
 08h50 Ça peut vous arriver  
 10h35 Ça peut vous arriver chez vous  
 11h40 Météo  
 11h45 Le 12.45  
 12h20 Le 1245 : le mag  
 12h40 Un jour, un doc  
 14h00 Un jour, un doc  
 15h00 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h30 Le juste prix  
 17h30 La meilleure boulangerie de France  
 18h40 Météo  
 18h45 Le 19.45  
 19h30 Scènes de ménages  
 20h10 Bad Boys for Life  
 22h25 Bad Boys  
 23h15 Top chef  
 00h25 Top chef  
 01h25 Top chef  
 01h55 Programmes de la nuit

06h50 Invitation au voyage  
 07h35 Invitation au voyage  
 08h25 Automobiles de passion  
 09h20 Automobiles de passion  
 10h15 Les papillons, ces super héros de la nature  
 11h05 Madagascar ou le grand carnaval des caméléons  
 12h00 Trop d'accidents de vélo !  
 12h30 Toute la vérité : Meurtre au fossé des anges  
 14h00 Diffamation  
 16h25 Invitation au voyage  
 17h10 Invitation au voyage  
 18h00 La Silésie, au coeur de l'Europe  
 18h45 Arte journal  
 19h05 28 minutes  
 19h51 Athleticus  
 19h55 La corde  
 20h45 La corde  
 21h35 La corde  
 22h30 Mortelle randonnée  
 00h45 Le procès  
 02h45 Sauver les hiboux, c'est chouette

## Votre soirée

TF1

20h10

## HPI



Le commandant Fred Prigent a été victime d'un accident. Il a été renversé par une voiture. Le chauffard est une ex détenue sympathisante de Morgane lors de son séjour en prison. Sur une nouvelle affaire, Morgane et Gilles croisent Karadec avec son nouveau coéquipier. Ce dernier a ouvert l'enquête car l'affaire concernerait également la brigade financière. L'agent de maintenance d'une société de lingerie a été tué à son domicile. Le climat au sein de l'entreprise est explosif. En effet, les ouvrières sont en pleine grève.

**Acteur:** Audrey Fleuret (Morgane Alvaro), Mehdi Nebbou (Adam Karadec), Bruno Sanches (Gilles Vandraud)

3

20h10

## CASSANDRE



Cassandra est appelée en urgence, un homme de 40 ans environ a été retrouvé inconscient dans un torrent par trois kayakistes. Il n'est pas mort, mais il est dans un état critique. Les premières constatations révèlent que c'est une tentative d'assassinat. Cassandra le met sous protection policière et découvre avec son équipe que l'homme est un « original » qui s'appellerait Christophe Perrin, un décroissant qui vit en accord avec la nature, loin du monde. La veille de son agression, il s'était disputé avec une jeune femme, Marie, écologiste, en lutte contre un projet de village de vacances.

**Realisateur:** François Guérin

CANAL+

20h11

## A GENTLEMAN IN MOSCOW



Alexandre joue le rôle de père auprès de la petite Sofia. Le comte organise ses journées de sort que l'enfant se sente bien dans l'univers singulier de l'hôtel Métropol. Pendant ce temps, Anna Urbanova découvre avec stupeur que le rôle qui devait lui échoir dans le prochain film de propagande a été attribué à une jeune actrice, Mila Federova, la nouvelle favorite de Staline.

**Acteur:** Ewan McGregor (Alexander Rostov), Mary Elizabeth Winstead (Anna Urbanova), Daniel Cerqueira (Vasily), Björn Hlynur Haraldsson (Emily), Johnny Harris (Osip Glebnikov), Voir plus  
**Realisateur:** Sarah O'Gorman





**ORAN**  
26 | 18

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



05h46  
08h20  
87%  
05 km/h

Alger	☀️	24-16
Constantine	☀️	28-13
Annaba	☀️	26-15
Ouargla	☀️	43-25
Mostaganem	☀️	25-19
Béchar	☀️	28-26

المعرض  
الوطني  
لكتاب  
الطفل  
الطبعة 1 الأولى

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
تحت رعاية السيدة وزيرة الثقافة والفنون  
الدكتورة صورية مولوجي



تنظم وزارة الثقافة والفنون  
عبر الوكالة الجزائرية للإشعاع الثقافي



# المعرض الوطني لكتاب الطفل

بقصر الثقافة  
مفدي زكرياء

جوان  
2024  
10  
15

تحت شعار  
كتابك اليوم،  
مستقبلهم غداً



الشركاء  
الإعلاميين